



Province de Namur

Arrondissement de Namur

Rapport annuel

sur la situation de la commune et sur la gestion effectuée



Année 2020

Table des matières

1. Politique.....	7
1.1. Composition, attributions et permanences du collège communal.....	7
1.2. Composition du conseil communal.....	8
1.3. Fonctionnement.....	9
2. Direction générale.....	10
3. Direction financière.....	10
4. Gestion financière.....	10
4.1. Budget 2020.....	10
4.1.1. Prévisions initiales.....	10
4.1.2. Prévisions après la modification budgétaire n° 2 -.....	11
4.2. Impôts et prévisions pour 2020.....	11
4.2.1. Taxes principales.....	11
4.3. Aides financières et sociales.....	13
4.3.1. Aides financières prévues par la commune pour les associations locales.....	13
4.3.2. Aides sociales.....	13
4.4. Fabriques d'église.....	14
4.4.1. Composition des Conseils de Fabriques d'église (Situation au 31/10/2020).....	14
4.5. Maison de la laïcité.....	16
4.6. Eglise protestante.....	16
5. Personnel et Ressources Humaines.....	17
6. Enseignement.....	17
6.1. Ecoles communales fondamentales de l'entité d'Eghezée.....	18
6.1.1. Ecole fondamentale communale d'Eghezée I (au 01.10.2019).....	18
6.1.2. Ecole fondamentale communale d'Eghezée II (au 01.10.2019).....	18
6.2. Surveillantes de midi.....	20
6.3. Convoyeuses scolaires.....	21
6.4. Nettoyeuses de locaux scolaires.....	22
6.5. Nombre d'élèves au 01.10.2019.....	22
6.6. Autres écoles.....	22
6.6.1. Ecole de la communauté Française.....	23
6.6.2. Ecoles libres subventionnées.....	23
7. Académie de musique.....	24
8. Centre sportif.....	25
9. Coges A.S.B.L.....	25
10. Services généraux transversaux.....	26
11. Culture, enfance, fêtes, jeunesse.....	26
11.1. Fêtes locales.....	27
12. Sports, information, communication, affaires économiques.....	27
13. Sécurité.....	28
13.1. Service incendie.....	28
13.2. Zone de police.....	28

14.	Affaires civiles et sociales.....	29
14.1	Renseignements – statistiques relatifs à la population	29
14.1.1	Chiffres de la population au 31/10/2020.....	29
14.1.2	Chiffres de la population par sections au 31/10/2020	29
14.1.3	Changements d'adresse au 31/10/2020.....	30
14.1.4	Délivrance des cartes d'identité et des permis de conduire au 31/10/2020.....	30
14.1.5	Etat civil au 31/10/2020	30
14.1.6	Statistiques du nombre d'habitants enregistrés par nationalité au 31/10/2020.....	31
14.1.7	Délivrance de documents du 01/01/2020 au 31/10/2020.....	32
14.1.8	Réceptions en 2020.....	35
15.	Marchés publics.....	36
16.	Cadre de vie - Urbanisme.....	36
16.1.	Renseignements statistiques relatifs à l'aménagement du territoire	36
16.1.1.	Données concernant la superficie au 01/01/2020	36
16.1.2.	Revenu cadastral péréquaté : situation au 01/01/2020.....	36
16.1.3.	Aménagement du territoire	37
	Ses objectifs d'aménagement sont :	38
17.	Cadre de vie - Mobilité.....	43
17.1.	Objectifs du service	43
17.2.	Activités	43
17.2.1.	Autorisation, permission	43
17.2.2.	Aménagement du territoire, urbanisme et environnement	43
17.2.3.	Transport en commun.....	43
17.2.4.	Signalisation verticale et horizontale (signaux et marquage routier).....	43
17.2.5.	Circulation et réglementation.....	44
17.2.6.	Voirie régionale.....	44
17.2.7.	Appels à projet.....	44
17.2.8.	Plan communal de Mobilité, actualisation	44
17.2.9.	Divers.....	44
18.	Cadre de vie - Environnement.....	44
18.1.	Permis d'environnement.....	45
	TOTAL	45
18.2.	Permis Unique	45
	TOTAL	45
18.3.	Déclarations (3ième classe)	46
	TOTAL	46
18.4.	Actions entreprises	46
18.4.1.	Participation à la Semaine de l'Arbre 2020 – Journées du développement durable	46
18.4.2.	Participation au projet de contrats de rivières	46
18.4.3.	Natura 2000	47
18.4.4.	Arbres remarquables	47
	Arbre.....	47

18.4.5.	Plan MAYA	48
18.4.6.	AGENDA 21.....	48
18.4.7.	Opération BE WAPP.....	49
18.4.7	Opération de développement rural.....	50
18.5.	Renseignements relatifs à l'énergie et au logement	50
18.5.1.	Statistiques relatives au logement et à l'énergie	50
19.	Patrimoine.....	52
20.	Infrastructures et logistique	52
21.	Infrastructures diverses	52
21.1.	Infrastructures dont la Commune est membre	52
21.2.	Infrastructures en matière d'enseignement	53
21.3.	Infrastructures d'utilité publique.....	53
21.3.1.	Distribution d'eau	53
21.3.2.	Electricité - éclairage public – Gaz - Télédistribution	54
21.3.3.	Analyse d'eau	54
21.3.4.	Téléphone.....	54
21.4.	Infrastructures publiques	54
21.5.	Infrastructures électorales et judiciaires	56
21.6.	Infrastructures communales mises à la disposition du public	57
21.7.	Infrastructures en matière de logement.....	57
21.8.	Infrastructures et services en matière de bien-être	58
21.8.1.	Maison de repos pour personnes âgées et résidences - services	58
21.8.2.	Crèches	58
21.8.3.	Services de la petite enfance	59
21.8.4.	Maison Croix-Rouge de la Mehaigne	59
21.9.	Infrastructures et services en matière de protection de l'environnement.....	59
21.9.1.	Collecte des immondices : une fois par semaine, le mercredi	59
21.9.2.	Collecte des déchets organiques : une fois par semaine, le mercredi.....	60
21.9.3.	Collectes spécifiques en porte-à-porte	60
21.9.4.	Collecte du verre.....	60
21.9.5.	Parc à conteneurs (situé sur le site de l'Administration communale).....	60
21.10.	Infrastructures de Loisirs	60
21.11.	Autres infrastructures utiles	61
22.	Social	63
22.1.	Agence locale de l'emploi.....	63
22.2.	La Joie du Foyer	63
22.3.	Agence immobilière sociale – AIS	63
22.4.	Handicontact.....	63
22.5.	Centre public d'action sociale	64
22.5.1.	Composition du Conseil de l'Action Sociale	65
23.	Conseils consultatifs	65
23.1.	Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité	65

(CCATM) 65
23.2. Agenda 21 local 65

Présentation

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A.1. Administration communale

Adresse :
Route de Gembloux, 43
5310 ÉGHEZÉE (Château de la Motte)
Tél. : 081/810.120
Fax : 081/813.015
E-mail : info@eghezee.be
Site internet : www.eghezee.be

Numéro de l'Institut National de Statistiques : 92035
Compte bancaire : 091-0005270-61
Compte chèque postal : 000-0050321-75
N° d'entreprise : 0207-359967

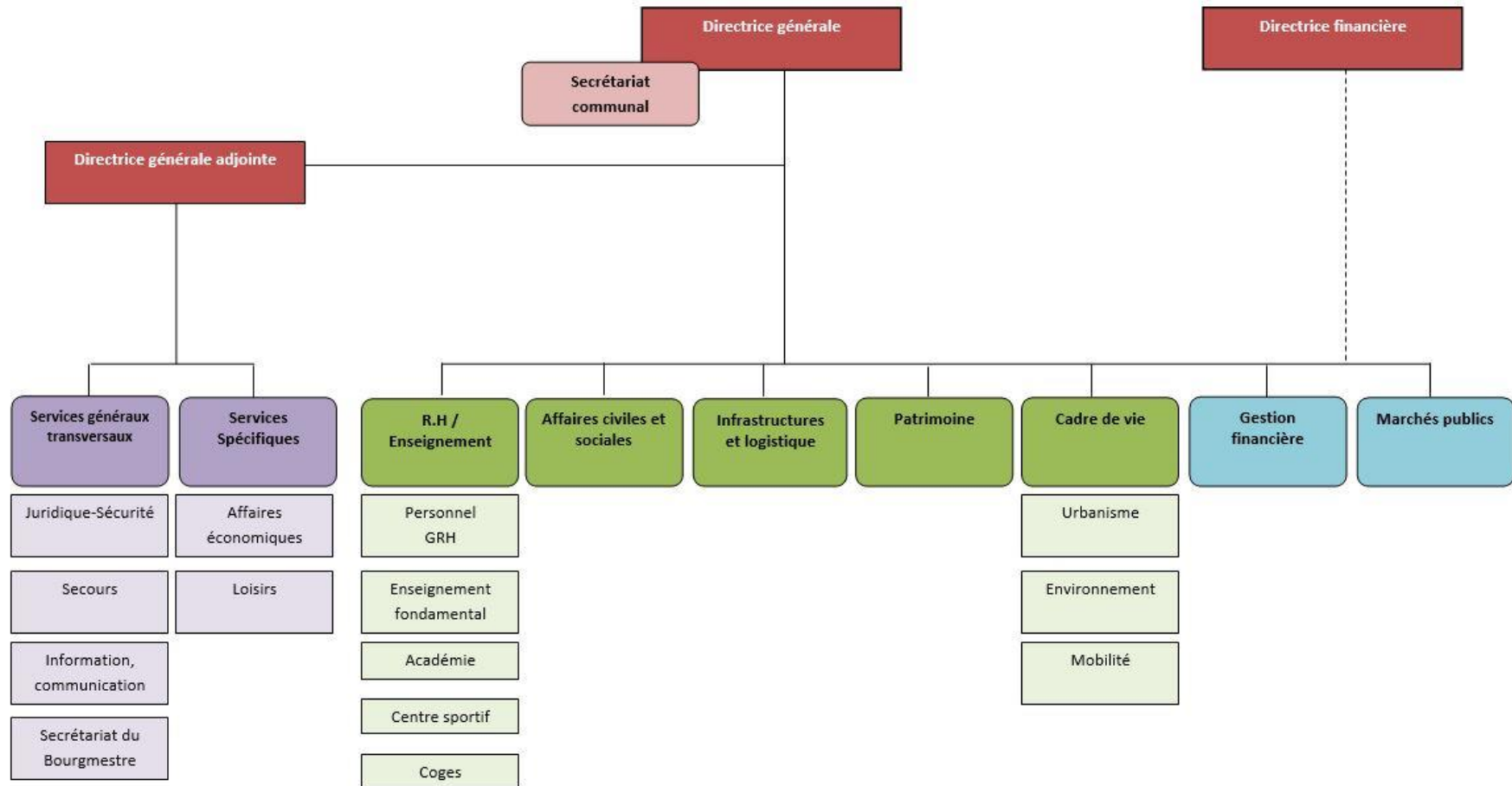
Heures d'ouverture au public :

Lundi, mercredi et vendredi : de 08h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00
Mardi et jeudi : de 08h30 à 11h30
Le samedi de 10h00 à 12h00 uniquement les services population et urbanisme

A.2. Les services administratifs

Direction générale	081/859.283
Personnel – R.H.	081/810.125
Secrétariat de l'enseignement	081/859.286
Culture / Enfance / Loisir / Jeunesse	081/810.127
Juridique	081/810.149
Sports / Information / Fêtes / Tourisme	081/810.148
Affaires civiles et sociales	081/810.132
Cadre de vie – Urbanisme – Environnement - Mobilité	081/810.142
Patrimoine	081/810.145
Infrastructures et logistique	081/859.285
Marchés publics	081/810.146
Direction financière	081/810.128
Gestion financière	081/810.162

B. ORGANIGRAMME



1. Politique

1.1. Composition, attributions et permanences du collège communal

Bourgmestre - Monsieur Rudy DELHAISE

- Police
- Incendie, Service 112 (NAGE)
- Personnel
- Etat civil
- Communication & information
- Manifestations officielles
- Plan communal de développement rural (PCDR)

Secrétariat :

Tél. 081/810.122 – E-mail : secretariat.bourgmestre@eghezee.be

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous le mercredi 13h à 16h et le samedi de 10h à 12h

E-mail : rudy.delhaise@eghezee.be

1er échevin - Monsieur Dominique VAN ROY

- Urbanisme & aménagement du territoire
- Environnement / Ecologie / Energie
- Mobilité
- Agriculture
- CCATM
- Agenda 21

Secrétariat : Tél. 081/810.152

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

E-mail : dominique.vanroy@eghezee.be

2ème échevin - Monsieur Stéphane COLLIGNON

- Voirie
- Patrimoine communal dans son ensemble
- Cimetières
- Transport communaux
- Supervision des interventions sur le domaine public

Tél. 0474/991.079

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

E-mail : stephane.collignon@eghezee.be

3ème échevine - Madame Catherine SIMON

- Enseignement
- Académie
- Culture & Centre culturel
- Bibliothèque

Tél. 0494/901.913

Permanence : à la Maison communale sur rendez-vous

E-mail : catherine.simon@eghezee.be

4ème échevin - Monsieur Luc ABSIL

- Sports & infrastructures sportives
- Associatif
- Festivités
- Enfance & Jeunesse
- ATL / Stages extrascolaires

Tél. 0476/809.341

Permanence : à la Maison communale sur rendez-vous

E-mail : luc.absil@eghezee.be

5ème échevine – Madame Véronique HANCE

- Marchés publics
- Affaires économiques (relations avec les PME, marché dominical, commerces, etc.)
- Développement économique
- Sites économiques
- Tourisme
- Cultes
- Santé
- Solidarité internationale
- CCCPH (Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée)
- CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés)

Tél. 0478/916.243

Secrétariat : Tél. 081/810.152

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

E-mail : veronique.hance@eghezee.be

Président du CPAS - Monsieur Michel DUBUISSON

- Finances
- Logement & logement social
- Affaires sociales

Secrétariat : Tél. 081/510.440

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

E-mail : michel.dubuisson@cpaseghezee.be

1.2. Composition du conseil communal

DELHAISE Rudi	Bourgmestre
VAN ROY Dominique	1 ^{er} Echevin
COLLIGNON Stéphane	2 ^{ème} Echevin
SIMON Catherine	3 ^{ème} Echevine
ABSIL Luc	4 ^{ème} Echevin
HANCE Véronique	5 ^{ème} Echevine
CATINUS Alain	Conseiller
PETIT-LAMBIN Véronique	Conseillère
MOINET Olivier (démission au conseil communal du 23.01.2020)	Conseiller
VERCOUTERE Véronique	Conseillère
DEMAIN Eddy	Conseiller
BRABANT Patricia	Conseillère
VAN DEN BROUCKE Gilbert	Conseiller
HOUGARDY David	Conseiller
JACQUEMIN Thierry	Conseiller
ROUXHET Frédéric	Conseiller
KABONGO Pontien	Conseiller
LOBET Michaël (démission au conseil communal du 23.01.2020)	Conseiller

FRANCOIS Adelin	Conseiller
DEJARDIN Vincent	Conseiller
DE BEER DE LAER Fabian	Conseiller
MARTIN Marine	Conseillère
GOFFIN Joséphine	Conseillère
MINNE Béatrice	Conseillère
HERREZEEL Anne	Conseillère
JOIRET Isabelle (Désignation au conseil communal du 23.01.20)	Conseillère
RADART Florentin (Désignation au conseil communal du 23.01.20)	Conseiller

1.3. Fonctionnement

Nombre de réunions du collège communal en 2020 : 46

Nombre de réunions du conseil communal en 2020 : 10 (deux séances annulées en raison de la pandémie)

2. Direction générale

COMPOSITION DU SERVICE

Une directrice générale
Une directrice générale adjointe

Secrétariat général

Une graduée B1

3. Direction financière

COMPOSITION DU SERVICE RECETTE

Une directrice financière
Un gradué B3

4. Gestion financière

COMPOSITION DU SERVICE

Une cheffe de service C4
Une graduée B3
Trois employées d'administration D6
Deux employées d'administration D6
1 employé d'administration D4 (en remplacement au 20.11.19 - fin de contrat le 08.03.2020)
Une employée d'administration D3

CONTACT.

Tél. : 081/81.01.62

Fax :

081/810.835

4.1. Budget 2020

4.1.1. Prévisions initiales

A. ORDINAIRE

Recettes	17.387.765,16 €
Exercices antérieurs	<u>5.118.373,40 €</u>
Total Recettes	22.506.138,56 €
Dépenses	17.231.438,67 €
Exercices antérieurs	<u>67.247,24 €</u>
Total Dépenses	17.298.685,91 €
Excédent	5.207.452,65 €

B. EXTRAORDINAIRE

Recettes	3.972.015,15 €
Exercices antérieurs	2.011.888,96 €
Prélèvements	<u>2.511.417,30 €</u>
Total Recettes	8.495.321,41 €
Dépenses	6.048.492,00 €
Exercices antérieurs	2.067.390,81 €
Prélèvement	<u>19.438,60 €</u>
Total Dépenses	8.495.321,41 €
Excédent	0,00 €

4.1.2. Prévisions après la modification budgétaire n° 2 -

A. ORDINAIRE

Recettes	17.893.834,08 €
Exercices antérieurs	6.189.873,51 €
Prélèvement	<u>0 €</u>
Total Recettes	24.083.707,59 €
Dépenses	17.879.930,37 €
Exercices antérieurs	70.781,63 €
Prélèvements	<u>2.500.000,00 €</u>
Total Dépenses	20.450.712,00 €
Excédent	3.632.995,59 €

B. EXTRAORDINAIRE

Recettes	4.118.804,02 €
Exercices antérieurs	2.029.165,48 €
Prélèvements	<u>3.037.546,16 €</u>
Total Recettes	9.185.515,66 €
Dépenses	7.223.706,38 €
Exercices antérieurs	1.922.122,94 €
Prélèvements	<u>39.686,34 €</u>
Total Dépenses	9.185.515,66 €
Excédent	0,00

4.2. Impôts et prévisions pour 2020

4.2.1. Taxes principales

<u>C.A. précompte immobilier</u>	Prévision 2020	4.130.656,39 €
Nombre de centimes		2.600
Valeur 1 C.A.		1.588,71 €

<u>Revenu cadastral global</u>	Situation au 01.01.2010 :	6.589.268 €
	Situation au 01.01.2011 :	6.732.778 €
	Situation au 01.01.2012 :	6.876.245 €
	Situation au 01.01.2013 :	6.955.553 €
	Situation au 01.01.2014 :	7.109.159 €
	Situation au 01.01.2015 :	7.168.626 €
	Situation au 01.01.2016 :	7.280.336 €
	Situation au 01.01.2017 :	7.378.574 €
	Situation au 01.01.2018 :	7.465.340 €
	Situation au 01.01.2019 :	7.605.096 €

	<u>Prévisions 2020</u>
CA impôt personnes physiques - Taux 7,5%	5.816.199,74 €
Taxe automobile - Taux 10%	244.234,11 €
Redevance sur emplacement marché	90.000,00 €
Taxe sur la force motrice – Taux : 22,31 €/kw	72.250,00 €
Taxe sur les secondes résidences – Taux 350 €	5.600,00 €
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	70.000,00 €
Taxe sur la délivrance de documents – décret environnemental	4.000,00 €
Taxe sur les exhumations	330,00 €
Taxe sur les agences bancaires – Taux 200 € par poste de réception	7.800,00 €
Taxe sur les agences de paris – Taux 62 € par mois	744,00 €
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – Taux <ul style="list-style-type: none"> • ménage composé d'une personne : 76 € • ménage composé de deux personnes : 114 € • ménage composé de trois personnes : 152 € • ménage composé de plus de trois personnes : 190 € secondes résidents : 190 €	823.042,00 €
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets assimilés Forfait de 114 € pour exercice d'une profession indépendante ou libérale <u>ou par toute personne morale exerçant</u> , à la même date, une activité commerciale, industrielle ou de service et occupant tout ou partie d'immeuble sur le territoire de la commune Exonération : <ul style="list-style-type: none"> - les personnes morales de droit public, à l'exception de celles qui poursuivent un but lucratif ; les organismes ou associations, sans but lucratif, poursuivant un but culturel, éducatif, philanthropique, artistique, littéraire, scientifique, sportif ou d'utilité publique. - les contribuables qui font appel à une filière d'évacuation des déchets ménagers et commerciaux provenant de leur activité <ul style="list-style-type: none"> • à concurrence de 52 €, les contribuables exerçant leur activité au même lieu que celui de leur domicile et dès lors, entrant déjà dans le champ d'application du règlement sur la collecte et le traitement des déchets ménagers pour la même adresse d'imposition 	30.914,00 €
Taxe sur la délivrance de sacs payants 1,50 € par sac de 60 L vendu par rouleau de 10 sacs - 0,75 € par sac de 30 L vendu par rouleau de 20 sacs	305.170,00 €
Taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés	110.000,00 €
Taxe sur les immeubles inoccupés	10.000,00 €
Taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité	70.000,00 €

4.3. Aides financières et sociales

4.3.1. Aides financières prévues par la commune pour les associations locales

- (Montant prévu au budget 2020 et après modification budgétaire : 333.826,67 €):

4.3.2. Aides sociales

Subsides aux organismes - solidarité	1.500,00
Subsides organisation divers projets	5.000,00
Subsides organisation divers projets	1.500,00
Subsides aux groupements de jeunesse	4.000,00
Subsides spécifiques aux groupes de jeunesse	4.000,00
Subsides aux associations culturelles, loisirs	13.600,00
Subsides ligues des familles	250,00
Subsides ASBL Les Amis de l'Académie de musique d'Eghezée	4.788,00
Subsides aux organismes de loisirs	5.940,00
Subsides ASBL Ecrin	144.622,14
Subsides spécifiques associat. cult. et loisirs	3.500,00
Subsides aux comités de St Nicolas	17.000,00
Subsides fédér. Nationale anciens prisonniers guerre – Section Eghezée	400,00
Subsides fédér. Nationale anciens combattants – Hanret Eghezée	400,00
Subsides amicale fédér. Nationale déportés, trav. Réfractaires et résistants d'Eghezée et Fernelmont	400,00
Subsides fédér. Nationale anciens prisonniers de guerre – Section Mehaigne	400,00
Subsides aux associations sportives	44.000,00
Subsides FC St Germain/Comp Fr Loc et Pi	800,00
Subsides TT Leuze/Comp Pr Imm	1.600,00
Subsides spécifiques aux associations sportives	3.000,00
Affiliation Canal C	9.676,53
Subsides Maison de la Laïcité d'EGHEZEE	10.250,00
Subside Alteo EGHEZEE	700,00
Subside Alpha EGHEZEE	250,00
Subside Maison Croix rouge la Mehaigne asbl	250,00
Subside extraordinaire Terre Franche	4.000,00
Subside extraordinaire Ecrin	10.000,00
Subside extraordinaire Terre Franche	4.000,00
Subside extraordinaire Ecrin	10.000,00
Subside extraordinaire à répartir clubs sportifs	20.000,00
Subside extraordinaire Foot Aische	8.000,00

Primes de naissance : (du 01/10/19 au 30/09/20)

1^{er} enfant :

80 primes x 80 € = 6.400 €

2^{ème} enfant et suivants :

94 primes x 60 € = 5.640 €

Primes pour l'installation de chauffe-eau solaires thermiques : (du 16/11/19 au 15/11/20)

/

Primes pour la réalisation d'un audit énergétique : (du 16/11/19 au 15/11/20)

3 x 100 € + 1 x 99,22 € = 399,22 €

4.4. Fabriques d'église

4.4.1. Composition des Conseils de Fabriques d'église (Situation au 31/10/2020)

1. Eglise d'Eghezée (St-Hubert)

Curé desservant : M. Abbé Jean-Pol CREPIN
Président : M. Philippe BRIDOUX
Secrétaire : M. Guy CONARD
Trésorier : M. Joseph DELFORGE
Membres : MM. Charles THIRY et Marcel GASEAU

2. Eglise d'Aische-en-Refail (St-Joseph)

Curé : Pères Georges CHWIEJ et Stanislaw MOSTEK
Président : Mme Dominique VAN ROY - LANNOY
Secrétaire : M. Maurice WIAME
Trésorier : Mme Laurence DEBAUCHE
Membres : MM. Jean-Marie MONFORT et Philippe DELLISSE

3. Eglise de Bolinne (Ste Gertrude)

Curé desservant : Abbé Jules KEDE
Président ff: M. Daniel VERCALSTEREN
Secrétaire : Mme Angélique TASIAUX
Trésorier : Mme Jeanne-Marie D'ANS
Membres : Mmes Gilberte VERCALSTEREN et Marie-Christine MOTTE

4. Eglise de Boneffe (St Médard)

Curé desservant : M. Abbé Jules KEDE
Président : M. Michel MATHIEU
Secrétaire : M. Paul-Thomas HANQUET
Trésorier : M. Marc-Albert BRIDOUX
Membres : Mme Jeanine WALGRAFFE, M. Philippe PASQUET

5. Eglise de Branchon (St Jean Baptiste)

Curé desservant : Abbé Jules KEDE
Président : Mr Pol JOIRET
Secrétaire : M. Michel SCHLEYPEN
Trésorier : Mme Emmanuelle HOCK
Membres : Mmes Françoise RENAUVILLE

6. Eglise de Dhuy (St Remy)

Curé desservant : Pères Georges CHWIEJ et Stanislaw MOSTEK
Président : Mme Genny ROBERT
Secrétaire : M. Yves DESTREE
Trésorier : Mme Jocelyne VAN LIERDE
Membres : M. Stéphane DESTREE

7. Eglise d'Hanret (St Remy)

Curé desservant : Abbé Jules KEDE
Président : M. Benoît MANET
Secrétaire : M. Jean-Claude RASE
Trésorier : M. Benoît MARCHANT
Membres : MM. Jean-Marie NIHOUL et Michel CARPIAUX

8. Eglise d'Harlue (St Martin)

Curé desservant : M. Abbé Jules KEDE
Président : Mme Marcelle CORROY
Secrétaire : Mme Yvonne LE GENTIL DE ROSMORDUC
Trésorier : Mme Marie-Ange BERNARD, jusqu'au 30/9/2020
Membres : MM. Paul NIHOUL, jusqu'au 25/10/20 et Jean-Paul CORROY

9. Eglise de Les Boscailles (Immaculée Conception)

Curé desservant : Pères Georges CHWIEJ et Stanislaw MOSTEK
Président : M. Etienne de WOUTERS
Secrétaire : Mme Françoise LAMBERT
Trésorier : M. Daniel CLABOTS
Membres : Mme Myriam MAYEUR, M. Victor DELFOSSE

10. Eglise de Leuze (St Martin)

Curé desservant : M. Abbé Bruno ROBBERECHTS, doyen
Président : M. Dominique LEJEUNE
Secrétaire : Mme Véronique NANIOT
Trésorier : Mr Bauduin HONNOF
Membres : Mme Agnès WALGRAFFE, M. Benjamin NIHOUL

11. Eglise de Liernu (St Jean Baptiste)

Curé desservant : Pères Georges CHWIEJ et Stanislaw MOSTEK
Président : M. Philippe RAUCENT
Secrétaire : M. Michel LEROY
Trésorier : Mme Nicole LUCAS
Membres : MM. Pierre SNESENS et Charles HODY

12. Eglise de Longchamps (St Feuillen)

Curé desservant : M. Abbé Bruno ROBBERECHTS, doyen
Président : Mme Véronique PETIT-LAMBIN
Secrétaire : Mme Martine WILMET
Trésorier : Mme Maryline COTART
Membres : MM. Fernand CLEMENT et Jean GOFFIN, Mme Colette MARTIN

13. Eglise de Mehaigne (St Pierre)

Curé desservant : M. Abbé Jean-Pol CREPIN
Président : Mme Anne-Cécile DUFAUX
Secrétaire : M. Didier DUMONCEAU
Trésorier : M. Patrick REGOUT
Membres : Mmes Paulette DUPUIS et Noëlla DACHELET

14. Eglise de Noville s/Mehaigne (St Philibert)

Curé desservant : M. Abbé Jules KEDE
Président : M. Léon WINAND
Secrétaire : M. Jean COLAUX
Trésorier : M. Francis BRIDOUX
Membres : M. Christian HERMANT

15. Eglise de Saint-Germain (St Germain)

Curé desservant : Pères Georges CHWIEJ et Stanislaw MOSTEK
Président : M. Jacques BOSSUYT
Secrétaire : M. Thierry WODON
Trésorier : M. Jean-Bernard FALMAGNE
Membres : M. Arnaud BOUVIER

16. Eglise de Tavieres (St Martin)

Curé desservant : M. Abbé Jules KEDE
Président : M. Yves WAUTIER
Secrétaire : Mme Marie-Madeleine TILKIN
Trésorier : Mme Suzanne ADAM
Membres : MM. Joseph MATHY et Paul-Bernard TASIAUX

17. Eglise d'Upigny (St Pierre)

Curé desservant : Pères Georges CHWIEJ et Stanislaw MOSTEK
Président : M. Jacques PETIT
Secrétaire : M. Paul GOFFIN

Trésorier : Mme Marie-Cécile NACHTEGAELE
Membres : M. Jules HALET jusqu'au 30/8/2020, Mme Liliane FALQUE

18. Eglise de Warêt-La-Chaussée (St Quentin)

Curé desservant : M. Père François MOKE NDELE, jusqu'au 30/9/20
Président : M. Willy NAULAERTS
Secrétaire : M. l'abbé Bruno ROBBERECHTS (doyen)
Trésorier : M. Bernard BINON
Membres : Mmes Jacqueline BAUDHUIN et Marie-Paule BERTON

4.5. Maison de la laïcité

Route de Gembloux, 19
5310 Eghezée
Tél. : 081/81.24.28

4.6. Eglise protestante

Rue Paul Tournay, 23
5030 Gembloux
Tél. : 081/61.04.01

Eglise Protestante évangélique de Leuze
Route de Cortil-Wodon, 76
5310 LEUZE
Paster Michel DONTAINE
Tél. : 081/51.24.06
Mail : pasteur@epeleuze.be

5. Personnel et Ressources Humaines

COMPOSITION DU SERVICE

Une cheffe de bureau A1
Une graduée B2
Un gradué B1
Une employée d'administration D5
Une employée d'administration D4

CONTACT.

Tél : 081/810.125 Fax : 081/813.015

A. Nettoyeuses des locaux de l'administration

Cinq auxiliaires professionnelles E3
Six auxiliaires professionnelles E1 (dont 1 fin de contrat au 29.02.20, 1 remplacement du 24.10.19 au 29.02.20 et CDD du 01.03.20 au 31.08.20, 1 remplacement du 17.08.20 au 31.08.20, 19/38 au 01.09.20)

6. Enseignement

COMPOSITION DU SERVICE

Enseignement fondamental communal
Une employée d'administration D4

Aide administrative aux écoles
Une employée d'administration D4

Aide administrative aux directions d'école
Une graduée B1 (au 01.09.20)

CONTACT.

Secrétariat de l'enseignement fondamental communal
Tél: 081/859.286 Fax : 081/813.015

Modalité du service

- | | | |
|--------------------------------|------------------------------|-------------------|
| • Section d'Aishe-en-Refail - | Rue du Tilleul, 58 | Tél. 081/65.74.71 |
| • Section de Dhuy - | Rue des Infirmeries, 2 | Tél. 081/51.25.23 |
| • Section de Liernu - | Route de Perwez, 90 | Tél. 081/65.74.72 |
| | Rue du Gros Chêne (Pavillon) | Tél. 081/65.66.20 |
| • Section de Mehaigne- | Place de Mehaigne, 8 | Tél. 081/81.11.91 |
| • Section de Noville s/Meaigne | Rue de Noville, 1 | Tél. 081/81.27.98 |
| • Section de Tavier- | Place de Tavier, 13 | Tél. 081/81.11.80 |
| • Section de Leuze | Route de Namêche, 12 | Tél. 081/51.25.24 |
| • Section de Warêt-la-Chaussée | Grande Ruelle, 26 | Tél. 081/51.23.92 |

6.1. Ecoles communales fondamentales de l'entité d'Eghezée

6.1.1. Ecole fondamentale communale d'Eghezée I (au 01.10.2019)

Siège : Place de Mehaigne, 8 à 5310 MEHAIGNE

Chef d'école sans classe : DASSELEER Véronique
Directrice
GSM : 0490/42.34.21
Bureau : 081/56.77.46
Mail : veronique.dasseleer@eghezee.be

Section d'Aische-en-Refail - Rue du Tilleul, 58 - Tél. 081/65.74.71

Classes de l'enseignement primaire mixtes (2 classes)

Deux institutrices primaires à titre définitif
Une institutrice primaire à titre temporaire

Classes de l'enseignement maternelle (2 classes)

Deux institutrices maternelles à titre définitif
Une institutrice maternelle à titre temporaire

Section de Dhuy - Rue des Infirmeries, 2 - Tél. 081/51.25.23

Classes de l'enseignement primaire mixtes (2 classes)

Deux institutrices primaire à titre définitif
Une institutrice primaire à titre temporaire

Section de Liernu - Route de Perwez, 90 - Tél. 081/65.74.72
Rue du Gros Chêne (Pavillon) - Tél. 081/65.66.20

Classes de l'enseignement primaire mixtes (3 classes)

Quatre institutrices primaire à titre définitif
Une institutrice primaire à titre temporaire

Section de Mehaigne - Place de Mehaigne, 8 - Tél. 081/81.11.91

Classes de l'enseignement primaire mixtes (4 classes)

Trois institutrices primaire à titre définitif
Une institutrice primaire à titre temporaire

Classes de l'enseignement maternelle (2 classes)

Deux institutrices maternelle à titre définitif

6.1.2. Ecole fondamentale communale d'Eghezée II (au 01.10.2019)

Siège : Place de Taviere, 13 à 5310 TAVIERS

Chef d'école sans classe : BARAS Valérie
Directrice
GSM : 0491/37.38.82
Bureau : 081/81.11.80

Mail : valerie.baras@eghezee.be

Section de Noville s/Mehaigne - Rue de Noville, 1 – Tél. 081/81.27.98

Classes maternelles (1 classe)

Une institutrice maternelle à titre définitif
Deux institutrices maternelle à titre temporaire

Section de Tavier - Place de Tavier, 13 - Tél. 081/81.11.80

Classes de l'enseignement primaire mixtes (5 classes)

Quatre institutrices primaire à titre définitif
Quatre institutrices primaire à titre temporaire

Classes de l'enseignement maternelle (3 classes)

Trois institutrices maternelle à titre définitif

Section de Leuze - Route de Namèche, 12 - Tél. 081/51.25.24

Classes de l'enseignement primaire mixtes (2 classes)

Deux institutrices primaire à titre temporaire
Une institutrice primaire à titre définitif
Une institutrice primaire à titre temporaire chargée de cours en immersion linguistique en langue anglaise

Classes de l'enseignement maternelles (3 classes)

Trois institutrices maternelle à titre définitif
Un instituteur maternel à titre définitif
Une institutrice maternelle à titre temporaire
Une institutrice maternelle chargée de cours en immersion linguistique en langue anglaise

Section de Warêt-la-Chaussée - Grande Ruelle, 26 - Tél. 081/51.23.92

Classes de l'enseignement primaire mixtes (3 classes)

Cinq institutrices primaire à titre définitif
Une institutrice primaire à titre temporaire

Classes de l'enseignement maternelles (1 ½ classes)

Deux institutrices maternelle à titre définitif
Une institutrice maternelle à titre temporaire

Ensemble des écoles

Une maîtresse d'éducation physique à titre définitif
Une maîtresse d'éducation physique à titre définitif et à titre temporaire
Une maîtresse de psychomotricité à titre définitif et à titre temporaire
Une maîtresse de morale à titre définitif
Une maîtresse de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire
Une maîtresse Maitresse de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire
Une maîtresse de religion catholique à titre définitif
Un maître de religion islamique à titre temporaire
Une maîtresse de seconde langue à titre définitif
Une maîtresse de psychomotricité à titre définitif

Quatre agents PTP (assistante institutrice maternelle)
Deux agents APE (puéricultrice)
Un agent APE (puéricultrice)

6.2. Surveillantes de midi

Section de Aische-en-Refail

Quatre surveillantes de midi Prestation journalière : 3h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée (dont 1 jusqu'au 30.06.20, 1 au 01.09.20))

Section de Dhuy

Une surveillante de midi Prestation journalière : 4h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Une remplaçante surveillante du 14.01.20 au 22.04.20 De midi et du 18.05.20 au 31.05.20

Section de Leuze

Une surveillante de midi Prestation journalière : 3h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Une surveillante de midi Prestation journalière : 2h30 les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée (jusqu'au 30.06.20)

Une surveillante de midi Prestation journalière : 2h30 les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée (au 01.09.20)

Un surveillante de midi Prestation journalière : 2h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Section de Liernu

Une surveillante de midi Prestation journalière : 4h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Une surveillante de midi Prestation journalière : 2h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Une surveillante de midi (ALE) Prestation journalière : 2h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Section de Mehaigne

Une surveillante de midi Prestation journalière : 3h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Trois surveillantes de midi Prestation journalière : 2h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Section de Noville-sur-Mehaigne

Une surveillante de midi (ALE) Prestation journalière : 3h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Section de Tavier

Une surveillante de midi Prestation journalière : 3h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Une surveillante de midi Prestation journalière : 2h30 les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Trois surveillantes de midi Prestation journalière : 2h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée (excepté le jeudi)

Une surveillante de midi Prestation journalière : 1h30 les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée (au 01.09.20)

Section de Warêt-la-Chaussée

Une surveillante de midi Prestation journalière : 3h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée

Deux surveillantes de midi Prestation journalière : 2h30 les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée (dont 1 au 01.09.20)

Une surveillante de midi Prestation journalière : 2h les jours pendant lesquels les activités scolaires s'étendent sur toute une journée (jusqu'au 30.06.20)

6.3. Convoyeuses scolaires

Une convoyeuse 11h30 par semaine

Une convoyeuse 12h45 par semaine

Une convoyeuse 6h par semaine (du 01.04.20 jusqu'au 30.06.20)

Une convoyeuse 3h par semaine (du 01.04.20 jusqu'au 30.06.20)

6.4. Nettoyeuses de locaux scolaires

Section d'Aische-en-Refail

Une auxiliaire professionnelle E3 (12h)

Section de Dhuy

Une auxiliaire professionnelle E2 (8h)

Une auxiliaire professionnelle E1 (Rempl. M. BRILOT du 14.01.20 au 22.04.20 et du 18.05.20 au 31.05.20)

Section de Leuze

Une auxiliaire professionnelle E1 (13h)

Section de Warêt-la-Chaussée

Une auxiliaire professionnelle E2 (19h30)

Section de Taviers

Une auxiliaire professionnelle E3 (21h)

Une auxiliaire professionnelle E1 (8h)

Une auxiliaire professionnelle E1 (en remplacement)

Une auxiliaire professionnelle E1 (en remplacement du 21.01.20 au 24.01.20)

Section de Liernu

Une auxiliaire professionnelle E3 (7h)

Une auxiliaire professionnelle E2 (9h)

Une auxiliaire professionnelle école libre de Liernu – réfectoire (3h)

Section de Mehaigne

Une auxiliaire professionnelle E3 (22h)

Section de Noville-sur-Mehaigne

Une auxiliaire professionnelle E1 (4h)

6.5. Nombre d'élèves au 01.10.2019

Ecoles communales d'Eghezée	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE				ENSEIGNEMENT MATERNEL			
	Nombre de classes		Nombre d'élèves		Nombre de classes		Nombre d'élèves	
Section d'Aische-en-Refail	2	2	28	26	2	2	33	28
Section de Dhuy	2	2	32	36	-	-	-	-
Section de Leuze	2	2	38	39	3	3	52	47
Section de Liernu	3	3	62	55	-	-	-	-
Section de Taviers	4	5	92	94	3	2 ½	46	45
Section de Waret-la-Chaussée	3	3	54	57	2	1 ½	30	23
Section de Novilles/Mehaigne	-	-	-	-	1	1	19	14
Section de Mehaigne	4	3	68	61	2	1 1/2	26	22
TOTAL GENERAL	20	20	374	368	13	11 ½	206	179

6.6. Autres écoles

6.6.1. Ecole de la communauté Française

	<u>Nombre d'élèves</u>	
	18/19	19/20
<u>Ecole fondamentale autonome Yannick LEROY</u> Route de Gembloux, 10 5310 Eghezée Tél. 081/81.12.18 Directrice : Madame Marie-Claude GOMAND		
Enseignement maternel	33	36
Enseignement primaire	67	65

	<u>Nombre d'élèves</u>	
	18/19	19/19

Institut Technique de la Communauté Française H. Maus
Site Yannick Leroy
5310 Eghezée
Chaussée de Louvain, 92
Tél. 081/81.12.32
Directeur : Monsieur Jacques HUBERT

	281	279
--	-----	-----

6.6.2. Ecoles libres subventionnées

	<u>Nombre d'élèves</u>	
	18/19	19/20
<u>Ecole Fondamentale Abbé Noël d'Eghezée</u> Route de Gembloux, 32 5310 Eghezée Tél. 081/81.19.39 Directeur : Madame Melinda FRIERES		
Enseignement maternel	51	55
Enseignement primaire	150	153

Ecole du Châtaignier de Dhuy
Rue des Infirmeries, 1-5
Tél. 081/51.25.23
Directeur : Monsieur Roland GILOT

Enseignement maternel	42	44
Enseignement primaire	46	47

Ecole St-Rémy de Hanret
Rue de l'Eglise, 11
Tél. 081/81.24.77
Directeur : Monsieur David LECLERE

Enseignement maternel	62	64
Enseignement primaire	74	73

Ecole libre St-Martin Leuze
Route de Namêche, 32
Tél. 081/51.26.54
Directeur : Monsieur Michel DUBUISSON

Enseignement maternel	122	122
Enseignement primaire	239	236

Ecole St Jean-Baptiste de Liernu
Place de Liernu, 6
Tél. 081/65.61.78
Directrice : Madame T. THIRION

Enseignement maternel	32	34
-----------------------	----	----

Collège Abbé Noël
5310 Eghezée
Rue du Collège, 4

7. Académie de musique

(Année 2019-2020)

COMPOSITION DU SERVICE

Une employée d'administration D4
Une employée d'administration D4 (en remplacement)

Académie d'Eghezée

Un directeur jusqu'au 31 août 2020.
Une directrice à partir du 1^{er} septembre 2020
Une surveillante-éducatrice
Un surveillant-éducateur (en remplacement de novembre 2019 à juin 2020)
Une surveillante-éducatrice (pensionnée au 01.10.19)

Adresse : Rue de la Gare, 1 - 5310 Eghezée
Tél.: 081/81.01.76
Fax: 081/81.01.75

Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 15h à 21h ; le mercredi de 13h à 21h ;
le samedi de 9h à 15h.

Petite Académie de Musique

Adresse : Route d'Andenne, 55 et 57 - 5310 Hanret
Tél. : 081/81.24.22

Nombre d'élèves inscrits au 30/10/19 : 710 (année scolaire 2019-2020)

Enseignants

Un professeur de trompette
Deux professeures de chant et d'ensemble vocal
Deux professeurs de guitare
Une professeure de guitare
Un professeur de piano
Deux professeures de piano
Une professeure de piano (en DPPR précédant la pension depuis le 1^{er} décembre 2019)
Une professeure de piano (pensionné à partir du 1^{er} septembre 2020)
Un professeur d'accompagnement au piano, de formation musicale et de piano
Une professeure de piano jazz, de formation générale jazz et d'ensemble jazz
Deux professeurs de saxophone jazz et ensemble jazz (dont 1 en incapacité travail depuis le 01.09.2018)
Un professeur de violon
Un professeur de violoncelle
Trois professeures de formation musicale
Une professeure de formation musicale et de pratique des rythmes musicaux du monde
Un professeur d'alto, de violon, d'ensemble vocal, d'ensemble instrumental et de musique de chambre
Une professeure de danse classique
Une professeure de flûte à bec, d'ensemble instrumental et de formation musicale
Un professeur d'histoire de la musique à titre bénévole
Une professeure d'accompagnement au clavecin
Une professeure des arts de la parole
Deux professeurs de clarinette (dont 1 en détachement externe à Woluwé du 1^{er} sept 2019 au 30 juin 2020)

Un professeur de cornemuse

8. Centre sportif

Personnel mis à disposition de l'asbl « centre sportif »

Un employé d'administration D6
Quatre ouvriers E3 (dont 1 pensionné au 01.08.20)
Trois ouvriers E1 (dont 1 remplacement et 1 (Semrée) (19/38)
Une auxiliaire professionnelle E3

MODALITÉ DU SERVICE

A.S.B.L. Centre Sportif d'Eghezée

Adresse : Rue de la Gare, 5 - 5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/51.06.46
Fax : 081/51.06.41

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h30 à 23h00
le samedi de 09h00 à 22h00
le dimanche de 09h00 à 21h00

CONTACT :

Tél. : 081/51.06.40 Fax : 081/51.06.41

9. Coges A.S.B.L

Personnel mis à disposition de l'asbl « Conseil de Gestion des Salles Polyvalentes »

Un ouvrier qualifié D3
Trois auxiliaires professionnelles (dont 1 remplacement 13/38, 1 25/38),

Personnel mis à disposition de l'asbl « ECRIN » (Terre Franche)

Une auxiliaire professionnelle E1 (6/38)

MODALITÉ DU SERVICE

Centre culturel

Adresse : Rue de la Gare, 3 - 5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/51.06.36

A.S.B.L. ECRIN

Adresse : Au 1^{er} étage du Centre Sportif d'Eghezée - Rue de la Gare, 5 - 5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/51.06.36
Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 - mercredi de 14h à 19h

A.S.B.L. Comité de gestion des salles polyvalentes (COGES)

Adresse : Rue de la Gare, 5 – 5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/51.06.36
Fax : 081/51.06.37

CONTACT

Tél. : 081/51.06.30 Fax : 081/51.06.37

10. Services généraux transversaux

COMPOSITION DU SERVICE

Une directrice générale adjointe
Un attaché spécifique juriste A1 sp.
Un gradué B1
Une graduée B1 (à partir du 07.10.20)
3 employées D4 (dont 1 jusqu'au 30.09.20)

Service interne de prévention et de protection au travail (SIPP)

Secrétariat de Monsieur Dominique VAN ROY, 1^{er} échevin

Secrétariat de Madame Véronique HANCE, 5^{ème} échevine

Une employée d'administration D6

CONTACT

Tél. : 081/810.149

Fax : 081/813.015

11. Culture, enfance, fêtes, jeunesse

COMPOSITION DU SERVICE

Une employée d'administration D5

Coordinatrice ATL

Une graduée Gradué B1

Bibliothèque communale

Une bibliothécaire A1
Une graduée bibliothécaire B1 – 4/5
Une employée d'administration D4 – 28h30
Une bénévole

MODALITÉ DU SERVICE

Bibliothèque communale

Adresse : Rue de la Gare, 1 - 5310 EGHEZÉE

Tél. : 081/81.01.70

Heures d'ouverture : le mercredi de 14h30 à 18h30
Le jeudi de 14h à 16h
le samedi de 09h à 12h

CONTACT

Tél. : 081/81.01.27

Fax : 081/813.015

(Enfance, jeunesse)

Tél. : 081/85.92.87

Fax : 081/813.015

(Bibliothèque)

Tél : 081/810.170

11.1. Fêtes locales

Eghezée	Weekend avant les Jeux Intervillages
Aische-en-Refail	Pentecôte 1 ^{er} dimanche de septembre
Bolinne	4 ^{ème} dimanche de juillet
Boneffe	2 ^{ème} dimanche d'août ou dimanche suivant le 15 août
Branchon	Dimanche suivant St Pierre et Paul ou 1 ^{er} dimanche de juillet
Dhuy Les Boscailles	1 ^{er} dimanche d'octobre 5 ^{ème} dimanche de juillet ou 1 ^{er} dimanche d'août
Hanret	3 ^{ème} dimanche de mai 1 ^{er} dimanche d'octobre
Leuze	Pentecôte 2 ^{ème} dimanche de septembre
Liernu	1 ^{er} dimanche de mai Dimanche suivant la St Lambert
Longchamps	1 ^{er} weekend d'août
Mehaigne	2 ^{ème} dimanche de mai Dernier dimanche de septembre
Noville-sur-Mehaigne	20 août ou le dimanche suivant lorsque le 20 août tombe en dehors du dimanche
Saint-Germain	2 ^{ème} dimanche de juillet 3 ^{ème} dimanche d'octobre
Taviers	Dimanche de la Trinité
Upigny	Néant
Warêt-la-Chaussée	Dernier dimanche d'août

12. Sports, information, communication, affaires économiques

COMPOSITION DU SERVICE

Un gradué B3
Un gradué B2

CONTACT :

Tél. : 081/81.01.48

Fax : 081/813.015

13. Sécurité

13.1. Service incendie

Zone NAGE

Adresse : Chaussée de Liège, 55 - 5100 JAMBES

Tél. : 081/325.200

Fax : 081/325.201

E-mail : info@zone-nage.be

PERSONNE DE CONTACT POUR LA ZONE NAGE:

Colonel Pierre BOCCA

Tél. : 081/325.200

PERSONNE DE CONTACT POUR LE POSTE DE SECOURS D'EGHEZÉE:

Lieutenant Patrick Piette

Tél. : 081/325.200 (administratif)

081/325 239 (direct)

E-mail : patrick.piette@zone-nage.be

Caserne des pompiers d'Eghezée

Adresse : Chaussée de Namur, 28 - 5310 EGHEZÉE

Tél. : 112 = Appel urgent

Heures d'ouverture : 24h/24h sans interruption.

La zone de secours couvre 10 communes : Assesse, Andenne, Eghezée, Fernelmont, Gembloux, Gesves, La Bruyère, Namur, Ohey et Profondeville.

Elle comporte 4 postes de secours situés à Andenne, Eghezée, Gembloux et Namur

La zone est administrée par un Conseil de zone et un Collège de zone.

Le Conseil est composé de l'ensemble des bourgmestres de la zone, présidé par Monsieur Maxime PREVOT.

Le Collège est composé des bourgmestres des communes sur le territoire desquelles sont installés les postes de secours, et d'un bourgmestre d'une des autres communes, selon une tournante, présidé par Monsieur Maxime PREVOT.

La zone est dirigée par un colonel de zone, Monsieur Pierre BOCCA, responsable de la direction, de l'organisation et de la gestion ainsi que de la répartition des tâches au sein de la zone. Le colonel de zone exerce ces compétences sous l'autorité du Collège.

La commission technique est composée des officiers responsables des postes de la zone et présidée par le colonel de zone.

Service de la Sécurité Civile et de l'Environnement (Province de Namur)

Direction (heures de service)

Adresse : Place Saint-Aubain, 2 - 5000 NAMUR

Tél. : 081/256.868

5ème colonne mobile (permanence de garde)

Adresse : Rue Vincent Bonnechère, 30 - 4367 Crisnée (Kémexhe)

Tél. : 04/257.66.00

N° de permanence : 0475/773.424

13.2. Zone de police

Zone de police

Commissariat central

Chaussée de Tirlémont, 105– 5030 GEMBLoux (SAUVENIÈRE)

Tél. : 081/62.05.40

Fax : 081/62.05.41

Bâtiment de la zone de police à Eghezée
Route de Ramillies, 12 – 5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/62.05.70
Fax : 081/62.05.71

Bâtiment de la zone de police à La Bruyère
Place communale – 5080 RHISNES
Tél : 081/62.05.90
Fax : 081/62.05.91

La zone de police Orneau-Mehaigne regroupe les communes de La Bruyère, d'Eghezée et de Gembloux

Président du Collège et du Conseil de Police : Monsieur Benoît DISPA, Bourgmestre de Gembloux.
Chef de corps : Monsieur le Commissaire divisionnaire Claude BOTTAMEDI. Depuis le 1^{er} décembre
Monsieur le Commissaire de Police Didier METENS fait fonction.

14. Affaires civiles et sociales

COMPOSITION DU SERVICE

Un chef de service C3
Une graduée B3
Un gradué B1
Une graduée B1
Deux employées d'administration D6
Une employée d'administration D4
Une employée d'administration D3

MODALITÉ DU SERVICE

Permanence le samedi matin de 10h à 12h

PERSONNE DE CONTACT :

Tél : 081/810.132 Fax : 081/812.754

14.1 Renseignements – statistiques relatifs à la population

14.1.1 Chiffres de la population au 31/10/2020

	2019	2020
Femmes belges	8138	8169
Femmes étrangères	213	213
	8351	8382
Hommes belges	7780	7867
Hommes étrangers	232	228
	8012	8095
Totaux	16363	16477

14.1.2 Chiffres de la population par sections au 31/10/2020

Sections	Femmes		Hommes		Total	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Aische-en-Refail	610	618	585	609	1195	1227

Bolinne	444	451	399	410	843	861
Boneffe	227	226	219	219	446	445
Branchon	242	245	289	287	531	532
Dhuy	676	668	718	720	1394	1388
Eghezée	1229	1235	1121	1122	2350	2357
Hanret	539	550	512	516	1051	1066
Leuze	1217	1230	1157	1151	2374	2381
Liernu	480	467	467	473	947	940
Longchamps	446	424	373	380	819	804
Mehaigne	328	336	335	339	663	675
Noville-sur-Mehaigne	463	464	440	442	903	906
Saint-Germain	320	322	305	312	625	634
Taviers	410	417	388	398	798	815
Upigny	123	136	148	145	271	281
Warêt-la-Chaussée	597	593	556	572	1153	1165
TOTAL	8351	8382	8012	8095	16363	16477

14.1.3 Changements d'adresse au 31/10/2020

Type	Nombre de dossiers	Nombre de personnes
Entrées	540	763
Sorties	516	667
Mutations intérieures	192	317

14.1.4 Délivrance des cartes d'identité et des permis de conduire au 31/10/2020

Cartes		Passeports	Permis	
Type	Nombre	Nombre	Type	Nombre
EiD	1022		Original & Duplicata	367
Kids-iD	869		International	25
Autres	152		Provisoire	149
Total	2043	228	Total	541

14.1.5 Etat civil au 31/10/2020

Type	Nombre de dossiers	
	2019	2020
Nombre de naissances	146	143
Nombre de reconnaissances	78	75
Nombre de déclaration de choix de nom patronymique	0	0
Nombre de mariages	49	42
Nombre de déclarations de mariage	51	43
Nombre de cohabitations	105	112
Nombre de décès	77	80
Nombre d'adoptions	1	3
Nombre de naturalisations	0	0
Nombre d'acquisitions de nationalité par déclaration	13	6
Nombre de séparations de corps	0	0
Nombre de divorces	21	42
Nombre de dossiers de pensions (anticipée)	25	22
Nombre de dossiers d'allocations handicapés	209	201

14.1.6 Statistiques du nombre d'habitants enregistrés par nationalité au 31/10/2020

Code - Nationalité	RE	RP	RA	Total
103 Allemagne (Rép.féd.)	2	8	0	10
105 Autriche	0	2	0	2
108 Danemark	0	1	0	1
109 Espagne	3	24	0	27
111 France	63	90	0	153
112 Royaume-Uni	2	5	0	7
113 Luxembourg (G-D)	0	3	0	3
114 Grèce	1	0	0	1
115 Hongrie (Rép.)	2	0	0	2
116 Irlande	0	2	0	2
122 Pologne (Rép.)	9	3	0	12
123 Portugal	9	10	0	19
124 Roumanie	11	19	0	30
126 Suède	1	2	0	3
127 Suisse	5	2	0	7
128 Italie	17	56	0	73
129 Pays-Bas	0	10	0	10
137 Lituanie	1	0	0	1
142 Bélarus	0	2	0	2
143 Ukraine	1	0	0	1
145 Fédération de Russie	1	0	0	1
150 Belgique	0	16036	0	16036
153 Kosovo	1	0	0	1
212 Malaisie	0	1	0	1
214 Philippines	5	0	0	5
218 Chine	3	4	0	7
235 Thaïlande	0	3	0	3
259 Pakistan	0	1	0	1
262 Turquie	0	1	0	1
304 Cameroun	6	0	0	6
305 Rép. Centrafricaine	0	1	0	1
306 Congo (Rép. dém.)	4	1	0	5
307 Congo (Rép. pop du)	1	1	0	2
310 Bénin	2	0	0	2
315 Guinée	0	1	0	1
317 Maurice	1	2	0	3
320 Sénégal	1	0	0	1
324 Madagascar	2	0	0	2
327 Rwanda /Rép./	0	1	0	1
351 Algérie	3	1	0	4
354 Maroc	3	3	0	6
356 Soudan	5	0	0	5
357 Tunisie	4	0	0	4
401 Canada	1	1	0	2
412 Cuba	1	0	0	1
511 Argentine	1	0	0	1
512 Bolivie	1	0	0	1
513 Brésil	4	2	0	6
791 d'origine burundaise	1	0	0	1
	178	16.299	0	16477

* RP : Registre de la population - RE : Registre des étrangers – RA : Registre d'attente.

02 - Modèle 2 : récépissé déclaration d'inscription	539
02-1 - Modèle 2 - Rapport d'enquête de résidence	793
02-2 - Modèle 2 - Convocation	6
02-3 - Modèle 2 : demande d'inscription	758
02-4 - Modèle 2 : changement résidence	207
02-5 - Avertissement en cas de changement d'adresse	4
02-6 - Changement résidence pour l'étranger	7
02-8 - Autorisation de domiciliation	2
02B - Modèle 2 bis : récépissé déclaration inscription (mutation)	92
02HB - Information pour habitants inscrits	2
02IO - Enquête en vue d'inscription d'office	1
02P - Inscription provisoire	5
03 - Modèle 3 : avis d'inscription	22
04 - Modèle 4 : avis de NON inscription	13
05 - Modèle 5 : envoi documents personnels	513
05B - Modèle 5 bis : récépissé envoi dossiers personnels	141
06 - Modèle 6 : demande envoi avis inscription	26
06-1 - Modèle 6 : réponse	1
06-2 - Modèle 6 : enquête	2
08 - Modèle 8 : certificat radiation des registres	31
08-1 - Enquête en vue de radiation d'office	1
08-5 - Avertissement citoyen avant Inscription d'office	1
08-6 - Avertissement citoyen après Inscription.d'office.	1
08B - Modèle 8 bis : déclaration départ pour l'étranger	25
09 - Modèle 9 : avis décision non inscription	9
11 - Demande inscription adresse de référence	1
111 - Cohabitation légale (Acc.Récep.de déclaration)	90
112 - Cohabitation légale (Déclaration)	96
113 - Cohabitation légale (Att.enregistrement de déclaration)	66
114 - Cohabitation légale (Déclaration de cessation)	26
115 - Cohabitation légale (Récépissé.declaration de cessation)	23
116 - Cohabitation légale (Attestation cessation)	19
118 - Cohabitation légale (Signification cessation)	4
119 - Cohabitation légale (Notification cessation.commun accord)	4
123 - cohabitation légale (attestation sur l'honneur)	2
126 - Annexe 12 : Attestation perte ou vol de document	113
126A - Annexe 6 : Attestation perte ou vol CI -12 ans	11
126C - Annexe 1 : déclaration perte/vol passeport	5
127 - Certificat de présence	9
13 - Déclaration absence temporaire	2
130 - CI : Attestation de demande de CI	18
130A - CI : Récépissé de demande de CI	8
130B - CI : Attestation possession d'un titre de séjour	1
136 - Autorisation parentale légalisée	365
136A - Autorisation parentale plurilingue	2

136B - Autorisation de voyage	5
136C - Accord parental demande explicite	3
137 - C.I. enfant - 12 ans (demande)	14
137A - C.I. électronique enfant - 12 ans (demande)	1
137B - C.I. électronique - Notification demande pour mineur	25
138 - C.I. enfant - 12 ans (verso)	13
139 - C.I. enfant - 12 ans (recto)	15
140 - C.I. Retrait par la commune (Annexe 33)	25
141 - Réception de code PIN	46
142 - Attestation titulaire CI ou passeport	3
146 - Dernières volontés sépulture (Déclaration)	19
147 - Dernières volontés sépulture (Acc. Réception de déclaration)	16
148 - Attestation relative au mode de sépulture	60
149 - Euthanasie : déclaration	29
150 - Données électorales	1
152 - Attestation. art 629 - Code Instruction criminelle	2
160 - Certificat d'état civil	9
161 - Cohabitation légale (fiche signalement projet)	2
192 - Changement adresse mineur non émancipé	55
192A - Changement adresse mineur non émancipé (avis)	2
193 - Prime de naissance	2
21AC - Accusé hébergement partagé	3
21DE - Demande d'hébergement partagé	3
29 - Historique des adresses	7
32 - Extrait du registre de population	21
33 - Certificat de milice	2
34 - Extrait pour mariage ou reconnaissance	3
35 - Extrait avec composition du ménage	2
42 - Composition de ménage	2.404
42A - Composition de ménage complète	208
42B - Composition de ménage résumée	6
43 - Certificat de vie	51
44 - Certificat de nationalité	16
45A - Elections (extrait du registre)	3
46 - Certificat inscription ou résidence	213
47 - Certificat de résidence avec historique	72
50 - Demande certificat pour tiers	4
54 - Extrait registre population (avec filiation)	12
75 - Certificat avec certains TIs	3
76 - Certificat avec certains TIs (historique)	3
79 - Fiche 79	173
93 - Organes : Formulaire prélèvement et transplantation	10
93A - Organes : envoi formulaire au Ministère Santé	22
CI09 - Carte Kids - avis aux parents	1
CI13 - Rappel activation	1
CI18 - Carte ramenée dans autre commune	1
CI21 - Convocation suite à annulation	19

CI22 - Adaptation adresse sur puce CI	1
CI25 - CI : Convocation retrait nouveaux codes	4
CI26 - CI : Carte d'identité retrouvée	1
E02 - Etranger - déclaration d'inscription	1
E03 - Etranger - annexe 3 : Déclaration d'arrivée	3
E03B - Etranger - annexe 3bis : Engagement prise en charge	15
E03C - Etranger annexe 3ter	5
E08 - Etranger annexe 8	2
E08B - Etranger annexe 8 bis	1
E15 - Etranger annexe 15 : Attestation	3
E15B - Etranger annexe 15bis : Attestation	2
E15E - Etranger annexe 15 quinquies aut. de séjour > 3 mois	1
E16 - Etranger annexe 16 : Demande autorisation établissement	8
E16B - Etranger annexe 16bis : Accusé de réception	3
E17 - Etranger annexe 17	2
E18 - Etranger annexe 18 : Attestation de départ	1
E19 - Etranger annexe 19	18
E19C - Etranger annexe 19ter : Demande carte séjour famille	8
E19H - Etranger annexe19 (Attestation réception)	1
E22 - Etranger annexe 22 : Demande séjour permanent	14
E32 - Etranger annexe 32 : Engagement de prise en charge	9
E41B - Etranger annexe 41bis : Attestation	1
E46 - Etranger annexe 46 : moyens d'existence	1
E49 - Etranger annexe 49 : Attestation	3
ECI - Etranger : carte	1
ECOV - Etranger : document COVID	1
EDES - Etranger : déclaration entrée pays tiers Schengen	1
EFA - Etranger Bulletin de renseignement A	15
EFRE - Etranger formulaire demande réinscription	1
EFX - Etranger fax Office Etrangers	30
ET05 - Etranger engagement prise en charge art.11 (annexe 5)	1
ET07 - Etranger attestation logement suffisant 26/3 (annexe 7)	3
MODB - Fiche passeport (modèle B)	2
PC03 - Permis Conduire : Annexe 3 (guide)	5
PC04 - Permis Conduire : Attestation-stage	4
PC05 - Permis Conduire : Attestation	2
PC06 - Permis Conduire : Renouvellement (F07)	118
PC07 - Permis Conduire : Demande permis (F06)	128
PC09 - Permis Conduire : Demande permis international (F08)	23
PC10 - Permis Conduire : Attestation SPF	7
PC15 - Permis Conduire : Demande permis provisoire C1-DE	1
PC8 - PC : Demande permis provisoire B-M18-M36	21
PC8B - PC : Demande permis provisoire B-M3 (F02bis)	19
PCCL - Permis Conduire : Checklist échange PC Europ	6
PCDH - Permis Conduire : Déclaration sur l'honneur	5
PCFR - Permis Conduire : Fiche de renseignements	1
T21 - Modèle 2 - Rapport d'enquête	2

X001 - Bienvenue bourgmestre	378
X002 - Bienvenue bourgmestre (réélire)	2
X003 - Farde	567
X004 - Farde	543
X005 - Farde	202
X006 - Notification inscription	757
X007 - Vaccination Finances	189
X011 - Chgt adresse mineur (après le 1er)	2
X999 - Certif construction	1
T O T A L	10.824

*Cl : carte d'identité – Etr : Etrangers

14.1.8 Réceptions en 2020

Noces d'or	28
Noces de diamant	11
Noce de brillant	3
Noce de platine	0
Centenaire	4

15. Marchés publics

COMPOSITION DU SERVICE

Une responsable du service D6
Un gradué B1 (au 08.01.20)
Une employée d'administration D6

PERSONNE DE CONTACT :

Tél. : 081/810.146 Fax : 081/810.835

16. Cadre de vie - Urbanisme

COMPOSITION DU SERVICE

Un chef de service B3
Une conseillère en aménagement du territoire et urbanisme A1sp (jusqu'au 30.09.20)
Un conseiller en aménagement du territoire et urbanisme A1sp. au 27.10.20
Une graduée B3
Un gradué géomètre-expert immobilier B1
Une graduée B1 (en remplacement du 14.10.20 au 31.12.20)
Une employée d'administration D5
Un employé d'administration D5
Une employée d'administration D4
Une employée d'administration D3

MODALITÉ DU SERVICE

Permanence le samedi matin de 10h à 12h.

CONTACT :

Tél. : 081/810.142 Fax : 081/812.754

16.1. Renseignements statistiques relatifs à l'aménagement du territoire

16.1.1. Données concernant la superficie au 01/01/2020

Contenance cadastrée :

- Imposable : 9.866 ha 23 a 90 ca
- Non imposable : 33 ha 28 a 32 ca
- Total : 9.899 ha 52 a 22 ca

Contenance non cadastrée : 422 ha 56 a 66 ca

Contenance globale : 10.322 ha 08 a 88 ca

16.1.2. Revenu cadastral péréquaté : situation au 01/01/2020

	GLOBAL	IMPOSABLE
- bâti	6.727.224	6.446.715
- non bâti	589.240	586.314
- outillage	685.183	572.067
TOTAL	8.001.647	7.605.096

16.1.3. Aménagement du territoire

16.1.3.1. Plan de secteur : Approuvé par arrêté de l'Exécutif Régional wallon du 14 mai 1986 (M.B. du 08.10.1986) à l'exception de l'ancienne commune de Noville-sur-Mehaigne dont le plan de secteur a été approuvé par Arrêté Royal du 28 mars 1979

16.1.3.2. Plan général d'aménagement : néant.

16.1.3.3. Plans particuliers d'aménagement : 6

Aische-en-Refail : 5

n°1 : Vieilahaut

n°2 : Centre

n°3 : Nachaux

n°4 : Solde

n°5 : Modificatif partiel (modifiant partiellement les PPA n°s 2, 2A, 3A, 4 et 4A)

Objectif : maintien d'un espace vert suffisant.

Dates d'approbations :

15.01.1963 par Arrêté Royal pour les PPA n°s 1, 2, 3 et 4.

14.03.1986 par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon pour le PPA n°5.

Eghezée : 1

PPA dérogatoire, rue de l'Angle, partiellement approuvé le 03.10.1997 par le Ministère de la Région Wallonne, en ce que les destinations admissibles dans le périmètre du PPA sont celles fixées par l'article 30 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.

Objectifs :

1. Autoriser la réaffectation du site de l'ancien domaine militaire d'Eghezée, en dérogeant au plan de secteur, puisque l'affectation militaire disparaît de facto.
2. Permettre l'utilisation des infrastructures existantes pour l'implantation d'activités économiques compatibles avec le voisinage et la création d'emplois dans un souci de gestion parcimonieuse du sol et des équipements existants.
3. Éviter que ces immeubles à proximité de zones d'habitat, de commerces et services, ne deviennent suite à un abandon prolongé, un chancre paysager, ou ne reçoivent une affectation future qui serait préjudiciable au bon aménagement de la Commune d'Eghezée.
4. Permettre à la Commune d'Eghezée de s'assurer la maîtrise du site afin d'éviter toute dégradation de celui-ci.
5. Suppléer au manque de terrain disponible en zone industrielle ou artisanale, le zoning d'Eghezée étant saturé par les infrastructures de l'industrie sucrière.

16.1.3.4. Plan communal d'aménagement : 1

⇒ Longchamps.

PCA simplifié n° 1 dit « râperie de Longchamps » adopté définitivement par le conseil communal d'Eghezée le 30/08/1999, approuvé par Monsieur le Ministre FORET le 22/12/1999.

Objectif :

La mise en œuvre de la zone d'aménagement différé à caractère industriel par le biais d'un plan communal d'aménagement simplifié, conformément à l'article 49 alinéa 2 du CWATUP adopté le 27 novembre 1997 vise à régulariser avant tout une situation existante de fait, qui a été entérinée juridiquement par la délivrance de permis de bâtir, en l'absence à l'époque de la délivrance de ces permis, d'un schéma directeur pour la zone étudiée.

Cette affectation répond à une nécessité pour la râperie de se conformer notamment aux normes européennes en matière de traitement des eaux. En outre, les bassins inscrits dans la zone d'aménagement différé à caractère industriel sont conformes à la destination future de cette zone, sont du même type que ceux existants en dehors de la zone d'aménagement différé et sont construits dans le prolongement de ces

derniers. En conséquence, leur situation apparaît comme judicieuse et conforme aux dispositions du plan de secteur.

Les bassins de décantation doivent s'inscrire au sein du paysage ; il s'agit de réaliser essentiellement une intégration au cadre non bâti. Cette intégration sera créée par des plantations destinées à restructurer la végétation dans le paysage, notamment en fixant des zones et niveaux de cimes pour les plantations, niveaux destinés à éviter l'effet d'horizontalité et de continuité de celui-ci.

L'aménagement des bassins doit aussi constituer une opportunité pour augmenter la richesse faunistique et floristique de la zone. Il s'agit de choisir des espèces à tempérament héliophile à semi-héliophile, robuste et à croissance rapide, compatibles aux exigences microclimatiques, physiographiques et édaphiques compatibles avec les facteurs stationnels rencontrés à Longchamps et rejetant de souches.

Compte tenu des modifications du relief du sol et de la nature des terres décantées (principalement du limon et de l'argile), les terrains seront réaffectés, après utilisation en tant que bassins de décantation, en terres agricoles ou en zone d'espace vert.

16.1.3.5. Schéma de développement communal (S.D.C) :

Le schéma de structure communal a été adopté définitivement par le conseil communal du 22 octobre 2015. Dans son courrier du 24 mai 2016, Le Ministre de l'aménagement du territoire, Carlo Di Antonio, a décidé de ne pas annuler la délibération du conseil communal du 22 octobre 2015 approuvant définitivement le schéma de structure communal.

La commune d'Eghezée a publié conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation le 10 juin 2016 la décision du conseil communal datée du 22 octobre 2015, et ayant pour objet l'adoption définitive du schéma de structure communal de la commune d'Eghezée. Le schéma de structure communal est entré en vigueur 5 jours après la date de publication par affichage soit le 15 juin 2016.

En date du 1^{er} juin le CWATUP (code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine) a été remplacé par le CoDT (code du développement territorial).

L'application de ce nouveau décret qu'est le CoDT modifie l'appellation des documents planologiques en vigueur repris sous le CWATUP, dont le schéma de structure communal qui prend une nouvelle dénomination, à savoir, le schéma de développement communal selon l'article D.II.59 soumettant ce document aux dispositions y relatives du CoDT.

Le schéma de développement communal est un instrument de la conception et de la planification du territoire communal. Le prescrit de l'article D.II.10 du CoDT en précise le contenu. Il est défini comme un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire.

Un schéma n'a pas de valeur réglementaire, contrairement à un plan ou à un règlement. A valeur indicative, il constitue néanmoins la ligne de conduite que se donne la Commune d'Eghezée et ce qu'est pour elle la notion de bon aménagement des lieux. Si elle s'écarte de cette ligne de conduite pour la délivrance ou le refus d'un permis d'urbanisme, elle devra se justifier à l'aide d'une motivation adéquate, faute de faire preuve d'arbitraire et de méconnaissance du principe d'égalité.

Pour faire face à l'évolution de son territoire, la Commune d'Eghezée s'assigne des objectifs d'aménagement qui s'inscrivent dans une perspective à long terme. Le schéma de structure ainsi que les différents outils qui y sont liés y contribuent à leur mesure, mais ils ne sont pas les seuls à y concourir.

Hormis une présentation de la situation existante de la commune, le schéma de structure est avant tout un document qui précise les modes d'occupation du sol prévus par le plan de secteur.

Ses objectifs d'aménagement sont :

1. *Développer le village d'Eghezée comme polarité principale à l'échelle communale*
2. *Améliorer la mixité et la cohésion sociale*
3. *Renforcer l'identité rurale des villages*
4. *Encadrer le développement économique*
5. *Protéger et valoriser les ressources et le patrimoine*
6. *Sensibiliser les acteurs du développement territorial de la Commune d'Eghezée*

Par ailleurs depuis le 1^{er} juin 2017, selon l'art. D.IV.15. du CoDT, le Collège communal statue sans avis préalable du fonctionnaire délégué, s'il existe pour le territoire où sont entièrement projetés les actes et travaux une commission communale et un schéma de développement communal et que ce ou ces schémas couvrent tout le territoire communal. À l'issue d'un délai de quatre ans à dater de l'entrée en vigueur du Code, le collège statue conformément à l'article D.IV.16 si un guide communal d'urbanisme n'a pas été approuvé ou réputé approuvé;

Si la commune d'Eghezée souhaite garder son régime de décentralisation vis à vis de sa tutelle (DGO4), il faut désormais procéder à l'élaboration d'un guide communal d'urbanisme.

16.1.3.6. ZACC – Zone d'Aménagement Communal Concerté

- ZACC « les Nozilles » à 5310 EGHEZEE & BOLINNE

Date d'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental : Arrêté ministériel du 28/10/2008

- ZACC « Tige Caton » à 5310 EGHEZEE

Date d'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental : Arrêté ministériel du 02/12/2010

16.1.3.7. PASH

Pour chaque sous-bassin hydrographique, un plan d'assainissement (**PASH** = Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique) fixe, pour chaque zone destinée à l'urbanisation, la manière dont l'assainissement est organisé.

La commune d'Eghezée est soumise au régime de trois PASH :

PASH	Date d'approbation du PASH par arrêté du G.W. du :	Partie de l'entité concernée
Dyle-Gette	10 novembre 2005	Une partie de Aische-en-Refail : - Rue de la Quiétude - Station autoroutière E 411
Meuse amont et Oise	29 juin 2006	Les Boscailles : - Rue du Bois - Rue Baugniet
Meuse aval	04 mai 2006	Toute l'entité sauf exceptions ci-dessus

Selon l'endroit où l'on se trouve, le régime suivant est d'application :

Assainissement collectif :

Il caractérise les zones où il y a (ou aura) des égouts débouchant vers une station d'épuration existante ou en projet.

Assainissement autonome :

Il caractérise les zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement, l'épuration des eaux usées.

Assainissement transitoire :

Il caractérise les zones dont une analyse plus spécifique est nécessaire afin de les réorienter prochainement vers un des deux régimes précédents.

16.1.3.8. Monuments et sites classés

A. Monuments

Objet du classement	Date de l'Arrêté
Tour et nef de l'église St Germain à St Germain.	17.03.1949
Eglise St Martin de Harlue à Bolinne.	26.05.1975
Façades et toitures de la ferme de Monceau ainsi que le pavé de la cour, à Mehaigne.	26.06.1981
Ruines du château et la ferme adjacente à Aische-en-Refail, à savoir :	26.04.1982

La grange dans sa totalité avec sa charpente, les façades et toitures de tous les bâtiments de la ferme, la vieille tour du château, les murs de clôture, les pans de murailles du château, le pont d'accès à ce dernier, les paires de piliers qui jalonnent irrégulièrement la drève d'entrée, les façades et toitures du petit bâtiment (ancien fournil ou forge) qui se dresse à l'avant-gauche du porche gauche principal, à Aische-en-Refail.	
Totalité de la chapelle de la Croix-Monet ainsi que les façades et toitures de la maison du chapelain à Aische-en-Refail.	12.04.1983
Façades et toitures tant des bâtiments que du porche de 1806 de la ferme sise route de la Hesbaye, 241 à Tavier	13.04.1987
Totalité de la grange sise rue du Gros Chêne, 1 à Liernu.	07.10.1987
Francquenée – Chapelle Saint-Pierre (Façade et toiture)	14.09.1992

B. Sites

Objet du classement	Date de l'Arrêté
Chêne séculaire à Liernu.	04.04.1939
Site formé par l'église St Germain, le cimetière et son mur de clôture à St Germain	17.03.1949
Ensemble formé par l'église St Martin de Harlue, le château, le presbytère, l'allée d'arbres menant du pont sur le ruisseau « La Marka » à l'entrée de l'église et du château et les terrains environnants à Bolinne.	26.05.1975
Ensemble formé par le château, la ferme et les terrains environnants à Aische-en-Refail	18.10.1977
Ensemble formé par la ferme du Monceau et les terrains environnants à Mehaigne.	26.06.1981
Ensemble formé par la chapelle de la Croix-Monet, la maison du chapelain et les terrains environnants à Aische-en-Refail.	12.04.1983
Ensemble formé par la grange sise rue du Gros Chêne, 1 et les terrains environnants à Liernu.	07.10.1987

16.1.3.9. Lotissements : (du 26.10.2019 au 30/10/2020)

	Nombre de Permis d'urbanisation.
Eghezée	0
Aische-en-Refail	0
Bolinne	0
Boneffe	0
Branchon	0
Dhuy	0
Hanret	0
Leuze	0
Liernu	0
Longchamps	0
Mehaigne	0
Noville S/Mehaigne	0
St Germain	0
Tavier	0
Upigny	0
Warêt-la-Chaussée	0
TOTAL	0

16.1.3.10. Permis d'urbanisme : (du 26/10/2019 au 30/10/2020)

	Nombre de permis	Nouvelles constructions	Autres
Eghezée	6	0	6

Aische-en-Refail	11	5	6
Bolinne	7	3	4
Boneffe	4	2	2
Branchon	6	3	3
Dhuy	10	1	9
Hanret	8	1	7
Leuze	11	2	9
Liernu	9	1	8
Longchamps	3	1	2
Mehaigne	10	4	6
Noville S/Mehaigne	3	0	3
St Germain	11	5	6
Taviers	7	4	3
Upigny	3	1	2
Warêt-la-Chaussée	9	1	8
TOTAL	118	34	84

16.1.3.11. Nombre de logements :

A. Appartements :

situation existante au 19.10.2000 : 193
situation existante au 16.10.2001 : 211
situation existante au 22.10.2002 : 227
situation existante au 03.11.2003 : 305
situation existante au 21.09.2004 : 305
situation existante au 24.10.2005 : 331
situation existante au 31.12.2006 : 441
situation existante au 24.10.2007 : 473
situation existante au 14.10.2008 : 505
situation existante au 12.10.2009 : 527
situation existante au 27.10.2010 : 569
situation existante au 28.10.2011 : 573
situation existante au 03.12.2012 : 595
situation existante au 11.11.2013 : 619
situation existante au 22.10.2014 : 661
situation existante au 19.10.2015 : 691
situation existante au 26.10.2016 : 719
situation existante au 10.11.2017 : 725
situation existante au 11.11.2018 : 745
situation existante au 25.10.2019 : 821
situation existante au 30.10.2020 : 821

B. Unifamiliaux :

situation existante au 13.10.1999 : 4.678
situation existante au 19.10.2000 : 4.742
situation existante au 16.10.2001 : 4.788
situation existante au 22.10.2002 : 4.827
situation existante au 03.11.2003 : 4.885
situation existante au 21.09.2004 : 4.931
situation existante au 24.10.2005 : 4.990
situation existante au 31.12.2006 : 5.056
situation existante au 24.10.2007 : 5.102
situation existante au 14.10.2008 : 5.164
situation existante au 14.10.2009 : 5.250
situation existante au 27.10.2010 : 5.301
situation existante au 28.10.2011 : 5.355
situation existante au 03.12.2012 : 5.414
situation existante au 11.11.2013 : 5.448

situation existante au 22.10.2014 : 5.504
 situation existante au 19.10.2015 : 5.542
 situation existante au 26.10.2016 : 5.599
 situation existante au 10.11.2017 : 5.676
 situation existante au 11.11.2018 : 5.731
 situation existante au 25.10.2019 : 5.780
 situation existante au 30.10.2020 : 5.857

C. Logements sociaux :

Situation existante au 25.10.2019 : 99 (Bocage) + 35 appartements (hors logement transit et d'urgence)

16.1.3.12. Voirie :

Longueur de la voirie en Km :

- voirie régionale : 72 Km
- voirie de la province : néant
- voirie communale : de grande communication : 42 Km
- chemins de petite vicinalité : 223,277 Km
- chemins de remembrement : 105 Km

16.1.3.13. Cimetières :

- Nombre : 23
- Superficie totale : 4ha 74a 06ca

Aische-en-Refail		30a 80ca		
Bolinne		8a 20ca		
Harlue		14a 33ca		
Boneffe		11a 05ca		
Branchon		24a 78ca		
Dhuy		33a		
Les Boscailles		18a 78ca		
Eghezée		44a		
Hanret		39a 30ca		
Leuze		52a		
Liernu	Ancien	11a 70ca	Nouveau	23a
Longchamps		18a 99ca		
Mehaigne	Ancien	9a 30ca	Nouveau	21a 76ca
Noville-sur-Mehaigne	Village	16a 70ca	Chemin croix	27a 80ca
Saint-Germain	Ancien	8a 10ca	Nouveau	14a 20ca
Taviers		3a 60ca		
Taviers (Francquenée)		10a 15ca		
Upigny		3a 80ca		
Warêt-la-Chaussée		19a 70ca		

17. Cadre de vie - Mobilité

COMPOSITION DU SERVICE

Un conseiller en mobilité A1

CONTACT.:

Tél. : 081/810.165

Fax : 081/812.754

17.1. Objectifs du service

Permettre à tous les usagers (piétons, PMR, cyclistes, automobilistes) de se déplacer dans de bonnes conditions de sécurité et de confort. Induire l'adoption de modes de déplacement doux (à pied et à vélo) et l'usage de transport alternatifs à la voiture individuelle. La réalisation de l'objectif repose sur 4 piliers interdépendants :

- L'infrastructure (suffisante et adaptée pour chaque mode de déplacement) ;
- La sécurité routière (pour tous les usagers) ;
- L'offre cohérente ;
- Le comportement des usagers.

17.2. Activités

17.2.1. Autorisation, permission

En fonction des demandes qui lui sont adressées (particuliers, services collaborant, entreprises, associations), le service mobilité est en charge de la rédaction d'actes administratifs qui permettront de concilier circulation, mobilité, police et sécurité.

Dans ce cadre, il collabore avec les services de secours (police, incendie), le TEC, le service infrastructures et logistique ainsi que la direction des routes de Namur, district de Spy.

Permission de voirie	1
Autorisation du bourgmestre	/
Ordonnance de police	/
Règlement complémentaire de circulation	3

17.2.2. Aménagement du territoire, urbanisme et environnement

Le service mobilité coopère avec les différents services en charge de ces matières. En 2020, le service mobilité a remis différents avis sur les projets qui lui ont été soumis, selon les matières :

Permis d'urbanisme	5
Permis d'urbanisation	2
Permis unique	2
Permis intégré	1
Avant-projet	17

17.2.3. Transport en commun

Le service mobilité assure l'interface avec les différentes structures des transports en commun (arrêts de bus, accessibilité, stationnement vélo aux arrêts, abribus).

17.2.4. Signalisation verticale et horizontale (signaux et marquage routier)

Lors de mise en ordre de la signalisation ou d'un réaménagement, le service mobilité initie, conseil et accompagne le service infrastructure et logistique. L'objectif est de tendre vers une pratique cohérente,

homogène et rationnelle lors de leur mise en œuvre : on place les signaux utiles et nécessaires à la bonne place et pour le reste le code de la route fait son œuvre !

17.2.5. Circulation et réglementation

Le service mobilité centralise les différentes requêtes qui lui sont adressées en matière de circulation, stationnement, (ré)aménagement(s), signalisation, mobilier,

Il prépare et assure le suivi des divers points qui sont ensuite discutés dans le cadre du Comité Consultatif de Circulation Routière qui se réunit tous les trimestres. En 2020, une trentaine de situations ont été débattues. Dans ce cadre, le service mobilité a réalisé une dizaine d'analyses de trafic.

17.2.6. Voirie régionale

- Le service mobilité est l'intermédiaire pour les dossiers relatifs aux aménagements et/ou à la sécurisation des voiries régionales. Il collabore à cette fin avec les services de la direction des routes de Namur ainsi qu'avec la direction de la Sécurité des Infrastructures routières.

17.2.7. Appels à projet

- Communes pilotes Wallonie cyclable.

17.2.8. Plan communal de Mobilité, actualisation

- Adopté en février 2018.

17.2.9. Divers

- À la demande, mise à disposition de gilet de sécurité enfants dans le cadre d'activité scolaire ou parascolaire ;
- Radar préventif mobile : réalisation d'une vingtaine de campagne ponctuelle le long des voiries communales et régionales ;
- Brevet du cycliste : durant l'année scolaire 2019-2020, sept classes de 5^{ème} primaire venant de 6 écoles différentes participeront au projet proposé par l'ASBL Pro Vélo. Pour l'année scolaire 2020-2021, huit classes de quatre écoles participeront au Brevet de cycliste. Les P5 et P6 de l'école libre Saint-Martin participeront quant à elles au projet Roues libres.
- En collaboration avec le service communication, le service mobilité mène des actions de sensibilisation sur diverses thématiques (covoiturage, visibilité, stationnement, ...).

18. Cadre de vie - Environnement

COMPOSITION DU SERVICE

Un chef de service B3

Un gradué B2 (jusqu'au 30.10.20)

Une Ecopasseuse B1 (au 10.02.20)

Trois graduées B1 (dont 2 en remplacement du 16.06.20 au 31.08.20 et du 02.09.20 au 30.10.20 – CDD au 31.10.20 pour un des deux remplacements)

CONTACT :

Tél.: 081/810.144

Fax : 081/812.754

18.1. Permis d'environnement

Dossiers soumis à autorisation (01/10/2019 au 01/10/2020)

	1 ^{ère} classe	2 ^{ème} classe	TOTAL
Eghezée	-	1	1
Aische-en-Refail	-	-	-
Bolinne	-	-	-
Boneffe	-	2	2
Branchon	-	2	2
Dhuy	-	-	-
Hanret	-	-	-
Leuze	-	1 (irrecevable)	1
Liernu	-	-	-
Longchamps	-	1	1
Mehaigne	-	-	-
Noville S/Mehaigne	-	-	-
St Germain	-	1	1
Taviers	-	2	2
Upigny	-	1	1
Warêt-la-Chaussée	-	1	1
TOTAL :	0	12	12

18.2. Permis Unique

	1 ^{ère} classe	2 ^{ème} classe	TOTAL
Eghezée	-	1	1
Aische-en-Refail	-	-	-
Bolinne	-	-	-
Boneffe	-	-	-
Branchon	-	-	-
Dhuy	1	-	1
Hanret	-	-	-
Leuze	-	-	-
Liernu	-	-	-
Longchamps	-	-	-
Mehaigne	-	-	-
Noville S/Mehaigne	-	-	-
St Germain	1	-	1
Taviers	-	-	-
Upigny	-	1	1
Warêt-la-Chaussée	-	1	1
TOTAL :	2	3	5

18.3. Déclarations (3ième classe)

	TOTAL
Eghezée	11
Aische-en-Refail	11
Bolinne	10
Boneffe	1
Branchon	3
Dhuy	9
Hanret	7
Leuze	11
Liernu	10
Longchamps	2
Mehaigne	5
Noville S/Mehaigne	4
St Germain	8
Taviers	14
Upigny	5
Warêt-la-Chaussée	7
TOTAL :	118

18.4. Actions entreprises

18.4.1. Participation à la Semaine de l'Arbre 2020 – Journées du développement durable

Une nouveauté voit le jour cette année : l'opération « Un enfant- un arbre ». L'idée est d'offrir un arbre à chaque enfant né en 2019. Un courrier a été envoyé fin juin aux parents de chaque enfant né en 2019 pour leur offrir un arbre, à choisir dans une version restreinte de la liste des plants distribués lors de la journée du samedi. Cette liste favorisait les grands fruitiers mais permettait également aux parents qui n'ont pas l'espace pour un arbre haute tige de choisir une essence adaptée. Les parents devaient réserver l'arbre de leur enfant pour le 1^{er} septembre au plus tard. La quantité de plants commandés pour les enfants s'ajoute à la commande « classique » faite pour la distribution du samedi.

Suite aux circonstances particulières de cette année 2020, la Fête du développement durable n'a pas pu être organisée. Cependant, la distribution de plants dans le cadre de la semaine de l'arbre ainsi que la distribution des plants réservés dans le cadre de « Un enfant-un arbre » ont été maintenues.

Ce sont donc plus de 830 plants, dont une large proportion de grands fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, etc.) qui ont été offerts par la commune d'Eghezée à ses habitants lors de la distribution organisée le samedi 21 novembre 2020, de 8h à 11h au hangar du Département Infrastructures et Logistique.

Il n'était pas possible d'organiser les animations destinées aux écoles sous le même format qu'habituellement (1/2 journée comprenant 3 animations de 45 minutes chacune). La formule retenue proposait une seule animation mais plus longue (+/- 1h30), donnée dans les locaux de l'école (max. 2 classes inscrites par école). Les jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2020, 109 élèves de 3^{ème} et 4^{ème} primaire des écoles de l'entité ont ainsi pu bénéficier de l'animation « *Les pieds dans l'eau, le nez dans la rivière* », donnée par le Contrat de rivière Meuse Aval.

18.4.2. Participation au projet de contrats de rivières

Un contrat rivière vise à préserver un environnement de qualité et restaurer les fonctions premières de la rivière. La Commune d'Eghezée est concernée par deux contrats rivière :

1. Sur le bassin versant de la Meuse aval (Mehaigne) :

L'entité d'Eghezée fait partie des douze communes ayant adhéré au Contrat rivière sur le bassin hydrographique de la Meuse. Plus ou moins 14 700 habitants sont concernés par ce projet. Différentes actions ont été mise en œuvre au cours de l'année écoulée :

- Lutte contre l'érosion en zone agricole. Aménagements réalisés rue P. Laurent et Basse Baives (GISER). Rue L. Dachelet pris en charge par la Direction de l'Aménagement foncier rural (DAFoR) dans le cadre du remembrement de Forville. Routes de Gembloux et de la Hesbaye encore à traiter.
- Participation au plan de gestion de la Balsamine de l'Himalaya.
- Pérennisation de la gestion des Berces du Caucase – Ruisseau des Larges.
- Restauration de pont, passage de cours d'eau et muret (Rau de Coria, Nachaux, Liernu).

2. Sur le bassin versant de la Haute Meuse : Elle est peu concernée avec 3,5 km de rivière.

18.4.3. Natura 2000

Le programme Natura 2000 est un vaste réseau européen qui, selon les normes propres à chaque état de l'Union, va s'attacher à préserver certaines espèces ainsi que les milieux naturels qui les abritent, leur permettant de se développer harmonieusement. Des zones ont donc été désignées selon des critères précis et feront l'objet de soins particulièrement attentifs.

La Commune d'Eghezée fait partie du Comité de gestion du site Natura 2000 des Etangs de Boneffe, d'une superficie de 6 ha et dont la Fondation Roi Baudouin en a fait l'acquisition en 2016.

18.4.4. Arbres remarquables

Suivant la liste des arbres et haies remarquables (arrêté du 27 mars 1985) mise à jour en 2012, la commune d'Eghezée compte 15 sites répartis comme suit :

	Arbre	Nom vernaculaire	Localisation
1	FAGUS SYLVATICA PURPUREA 1 sujet	Hêtre pourpre	Dhuy Place de Dhuy
2	TILIA EUROPEA 3 sujets	Tilleul de Hollande	Dhuy Chapelle – Route des Six frères
3	CASTANEA SATIVA 1 sujet	Châtaignier commun	Dhuy Ecole du Châtaignier (primaire et maternelle)
4	QUERCUS ROBUR 1 sujet	Chêne pédonculé	Hanret Rue D'Zimont
5	TILIA EUROPEA 1 sujet	Tilleul de Hollande	Leuze Route des Six frères – Chapelle
6	CASTANEA SATIVA 1 sujet	Châtaignier commun	Liernu Rue du Gros Chêne, 4 (Musée Li Tchafiau)
7	QUERCUS ROBUR 1 sujet « Le Gros Chêne »	Chêne pédonculé	Liernu Rue du Gros Chêne
8	TILIA PLATYPHYLLOS 1 sujet	Tilleul à grandes feuilles	Liernu Rue du Gros Chêne
9	TILIA PLATYPHYLLOS 18 sujets	Tilleul à grandes feuilles	Longchamps Place de Longchamps

10	AESCULUS HIPPOCASTANUM 1 sujet	Marronnier d'Inde	Mehaigne A côté de l'église – place de Mehaigne
11	AESCULUS HIPPOCASTANUM 1 sujet	Marronnier d'Inde	Taviers Ecole du Sacré - Coeur Derrière le préau
12	PLATANUS ACERIFOLIA 1 sujet	Platane commun	Upigny Place d'Upigny – à côté de l'église
13	QUERCUS ROBUR 1 sujet	Chêne pédonculé	Upigny Rue du Chêne à l'Image
14	FRAXINUS EXCELSIOR	Frêne commun	Upigny Route de La Bruyère
15	AESCULUS HIPPOCASTANUM 1 sujet	Marronnier d'Inde	Waret-la-Chaussée Rue de la Croisette, face au n°20

18.4.5. Plan MAYA

Le 22 mars 2011, le Collège communal a adhéré à la charte d'engagement 'Commune MAYA'. Ce plan vise à sauvegarder les populations d'abeilles en Région wallonne. C'est ainsi que dans ce cadre, les actions suivantes ont été réalisées :

- Sensibilisation des enfants et des adultes** : dans le cadre des Journées du développement durable, le monde des abeilles et des plantes mellifères a été mis à l'honneur : présence d'apiculteurs locaux, exposition de matériel d'apiculture, ...
- Fleurissement des espaces publics** : au moins 20% des végétaux à fleurs plantés depuis 2012 dans nos espaces verts sont à caractère mellifère.

18.4.6. AGENDA 21

Le 1^{er} février 2010, le Conseil communal a décidé de constituer un AGENDA 21.

Suite aux élections communales du mois d'octobre 2018 et conformément au R.O.I de l'AGENDA 21, le renouvellement des membres a eu lieu lors de la séance du Conseil communal le 25 avril 2019. La réunion d'installation s'est tenue le 18 juin 2019.

L'AGENDA 21 est un conseil du développement durable et a principalement pour objet :

De proposer aux autorités communales des mesures ou projets susceptibles de favoriser le développement durable ;

De réfléchir à l'évolution des idées et des principes susceptibles de trouver une application au niveau de la commune en matière de développement durable ;

Un programme d'actions comportant au total 54 actions dont 11 actions ont été retenues comme prioritaires, est mis en place :

1	Encourager le compostage individuel des déchets biodégradables
2	Information sur les autres collectes sélectives : bouchon de liège, huile de friture, petits produits dangereux (pesticides, pots de peinture, médicaments, etc.)
3	Sensibiliser les citoyens à la réduction de l'usage des pesticides
4	Réduire l'utilisation des pesticides dans les espaces verts communaux et favoriser les méthodes alternatives
5	Promouvoir la Journée Wallonne de l'Eau
6	Encourager l'achat de produits directement auprès des producteurs locaux
7	Etablir un PCDN et PCDR
8	Etat des lieux des cours d'eau de la partie amont du Bassin de la Meuse
9	Lutter contre les inondations ➤ Etablir une étude sérieuse relevant les zones à risque sur l'entité
10	Prix du Développement Durable ouvert aux écoles, entreprises, associations, etc ... permettant la création (et après pourquoi pas la commercialisation ?) d'un objet "pratique" conçu et fabriqué conformément au DD
11	Décret de la RW du mois de juin 2011 modifiant la législation sur la voirie vicinale

Durant la période s'étalant du 1^{er} octobre 2019 au 31 octobre 2020, les membres de l'Agenda 21 se sont réunis 9 fois.

Comme chaque année, ils se sont investis dans l'organisation des journées du développement durable. Malheureusement, l'édition 2020 a dû être annulée en raison de la pandémie de COVID-19. Seule la distribution des plants le samedi 21 novembre 2020 a été maintenue. Sur base d'une proposition des membres de l'AGENDA 21, des animations ont également été offertes aux écoles de l'entité mais sous une formule différente, compatible avec les mesures de confinement.

Des activités, basées à la salle des Calbassis (Aische-en-Refail), ont également été prévues le dimanche 22 mars 2020 par les membres de l'AGENDA 21 dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau 2020 (JWE) :

- Balades guidées par le Contrat rivière Meuse Aval (CRMA)
- Ateliers de fabrication de produits de nettoyage écologiques animés par le CRMA et Christelle WALRANT, présidente de l'AGENDA 21.

Toutes les activités prévues dans le cadre des JWE 2020 ont cependant été annulées la semaine précédente, suite aux mesures de confinement entrées en vigueur mi-mars 2020.

18.4.7. Opération BE WAPP

Suite aux mesures de confinement prises en raison de la pandémie de COVID-19, le Grand Nettoyage de printemps n'a pas eu lieu du 26 au 29 mars 2020 comme initialement prévu. Il a été reporté en septembre. Du 24 au 27 septembre 2020, 7 équipes ont participé à la 6^{ème} opération BE WAPP sur l'entité d'Eghezée, ce qui représente un total de 105 participants. Cette campagne de nettoyage organisée dans toute la Wallonie vise à donner un coup d'éclat à nos rues, quartiers, villages en ramassant les déchets abandonnés.

Vu les mesures COVID-19, les élèves des écoles de l'entité n'ont pas pu effectuer le ramassage comme ils le font habituellement. Cependant, Be Wapp leur proposait de participer à une journée de sensibilisation dédiée à la propreté et aux déchets (théorie, quizz, activités).

Samedi et dimanche, des groupes de citoyens et des groupements de jeunesse ont également participé au nettoyage de notre entité.

18.4.7 Opération de développement rural

L'une des grosses actions inscrites dans le programme d'actions de l'Agenda 21 est en train de voir le jour : il s'agit du Plan communal de développement rural (PCDR). Cette proposition est passée au Conseil communal du mois de novembre 2016 afin de lancer la procédure de mise en œuvre d'un PCDR pour notre commune.

La Fondation rurale de Wallonie est chargée d'accompagner le PCDR. L'ICEDD a été désigné comme auteur de projet fin décembre 2018. Suite au délai d'approbation par la tutelle, les documents nécessaires ont pu être fournis à l'ICEDD par la commune en février 2019 afin d'entamer la phase de pré-diagnostic.

Les info-consultations dans les seize villages de l'entité se sont déroulées d'avril à juin 2019. Les candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) se sont clôturées début septembre 2019. Le nombre de candidatures étant très important (104 candidats), il a été proposé aux candidats de constituer 5 groupes de travail (GT) sur les thèmes suivants : Déplacements, Environnement et Energie, Infrastructures, Services et Logement, Agriculture et Produits locaux.

Les 1ères rencontres des groupes de travail ont eu lieu entre le 28 janvier et le 5 mars 2020. Les réunions suivantes ont dû être suspendues en raison des mesures de confinement entrées en vigueur à la mi-mars. Afin de continuer à avancer, un questionnaire a été envoyé aux membres des groupes de travail afin d'avoir un retour sur l'intérêt des projets non approfondis lors de la 1ère réunion. Un retour sur les résultats de ce questionnaire a été fait aux participants.

Parallèlement, l'ICEDD, auteur du PCDR d'Eghezée, a remis fin juin 2020 au Comité de pilotage le catalogue de projets. Après relecture par ce dernier, le catalogue de projets a été présenté aux membres des groupes de travail. Cette présentation s'est faite via une plateforme participative permettant aux membres des groupes de travail de prendre connaissance des différentes fiches-projets et de voter pour les 10 projets qu'ils estiment prioritaires.

Cette consultation, réservée aux membres des GT, a eu lieu du 15 août au 15 septembre 2020. A partir d'octobre jusque mi-novembre, la consultation concernant le catalogue de projets a été élargie à l'ensemble de la population d'Eghezée après intégration des remarques formulées par les membres des GT.

La composition de la CLDR a été votée lors du Conseil communal du 19 novembre 2020. Elle se compose de 60 membres, dont 10 élus (part communal). Les membres de la part communal ont été désignés par le Conseil communal. Les 50 représentants des villages ont été choisis parmi les membres des GT au sein de chaque village, avec un maximum de 3 représentants/village et proposés à l'approbation du conseil communal.

Afin de ne pas exclure de personnes motivées, les membres des GT non désignés comme membre de la CLDR pourront y assister en tant que « membres invités ». Ils pourront donc participer aux discussions mais n'auront pas de droit de vote. Cependant, les décisions au sein de la CLDR se prennent généralement par consensus.

Une nouvelle réunion des différents GT, probablement en visioconférence, sera organisée entre fin novembre et mi-décembre 2020 afin de valider le cadre logique (enjeux-objectifs-projets) et les consignes de priorisation des projets.

18.5. Renseignements relatifs à l'énergie et au logement

18.5.1. Statistiques relatives au logement et à l'énergie

Nombre de logements sociaux:

Nom	Nbre	Adresse	Type	Gestion	Propriété
Appartement du centre sportif	1	rue de la gare	de transit	CPAS	Commune

Appartements	2	Rue de la gare, 10	Log.soc.	CPAS	Commune
Appartements	4	rue de Noville, 11 à Noville-sur-Mehaigne	d'urgence	CPAS	Commune
Appartements	1 PMR	Place d'Upigny, 28 à Upigny	De transit	CPAS	Commune
Appartements	4	route des Six Frères, 161 bte 1 à 4 à Dhuy	log. Soc.	AIS	Privé
Appartements	2	rue du Four, 31 A et B à Eghezée	log. Soc.	AIS	Privé
Appartement	1	Chaussée de Louvain, 57 à Eghezée	Log. Soc.	AIS	Privé
<hr/>					
Maisons du Bocage	99	Cité du bocage à Eghezée	log. Soc.	Joie du Foyer	Joie du Foyer
<hr/>					
Appartements	24	Site de la Pavée à Eghezée	Log. Soc.	Joie du foyer	Joie du foyer
<hr/>					
Appartement	1	Rue Ernest Feron, 49 Bolinne	Log. Soc.	AIS	Privé
<hr/>					
Appartement	1	Rue de Rhion, 2 Leuze	Log. Soc.	AIS	Joie du Foyer
<hr/>					
Total	141				

Nombre de logements inoccupés sur la commune en 2019 :

	Nombre de logements
Maintien en état d'inoccupation	2
Constats consécutifs d'inoccupation	1
Total	3

Arrêtés salubrité : 3

Nombre de sollicitations du public au guichet d'information en 2019-2020

	Nombre de sollicitations
Energie	5
Logement	15
Total	20

19. Patrimoine

COMPOSITION DU SERVICE

Un attaché spécifique ingénieur civil - architecte A5 sp.
Un agent technique D9

CONTACT.:

Tél. : 081/810.145

Fax : 081/810.835

20. Infrastructures et logistique

COMPOSITION DU SERVICE

A. PERSONNEL STATUTAIRE

Un agent technique en chef D10
Un contremaître en chef C6

B. PERSONNEL APE

Un ingénieur A4SP
Un agent technique en chef D9
Un employé D4
Cinq ouvriers qualifiés D4 (dont 1 au 07.07.2020 et 1 au 3.11.20)
Deux ouvriers qualifiés D3
Un ouvrier qualifié D1
Un fossoyeur E1
Quinze ouvriers E3
Douze ouvriers E2 (dont un au travaux de fossoyage)
Sept ouvriers E1 (dont 1 jusqu'au 29.02.20, 1 en remplacement, 1 au 02.04.20, 1 au 01.07.20)

C. Espaces verts (du 01.07.20 au 29.10.20)

Six ouvriers

D. Stewards du marché hebdomadaire

Du 16.08.2020 au 25.10.2020

Quatre ouvriers

Au 01.11.2020

Quatre ouvriers

E. Programme de Transition Professionnelle BeWapp

Deux ouvriers E1 (dont 1 jusqu'au 31.03.20 et 1 jusqu'au 30.06.20)

CONTACT.:

Tél. : 081/859.288

Fax : 081/810.835

21. Infrastructures diverses

21.1. Infrastructures dont la Commune est membre

BEP
BEP – Expansion économique
BEP – Environnement
BEP – Crématorium
Avenue Sergent Vrithoff, 2
5000 NAMUR

Tél. : 081/717.171.00

I.N.A.S.E.P. (Intercommunale Namuroise des Services Publics)

Parc industriel
Rue des Viaux, 1 b
5100 NANINNE
Tél. : 081/407.511

I.M.A.J.E. (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants)

Rue Albert 1^{er}, 9
5380 FERNELMONT
Tél. : 081/409.160

Electricité :

ORES Assets
Avenue Jean Monnet, 2
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél. : 078/157.801

IDEFIN

Avenue Sergent Vrithoff, 2
5000 NAMUR
Tél. : 081/717.180

IMIO (Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle)

Rue Léon Morel, 1
5032 ISNES
Tél. 081/586.100

21.2. Infrastructures en matière d'enseignement

Service de guidance et d'orientation (C.PMS)

Contrat souscrit par la Commune avec :
Centre Psycho-Médico-Social (C. PMS)
Rue Duculot, 11 à 5060 Tamines
Rue Albert, 3 à 5030 Gembloux
Inspection médicale scolaire
CPMS de Gembloux,
Résidence Bayard
Chaussée de Tirlemont, 14A
Tél. : 081/776.794

21.3. Infrastructures d'utilité publique

21.3.1. Distribution d'eau

S.W.D.E.

Direction régionale
Zoning industriel des Hauts-Sarts
2^{ème} Avenue, 40
4040 HERSTAL
Tél. : 087/878.787
Fax. : 087/342.021

Du lundi au vendredi de 08h00 à 16h30 :

- en cas de problème technique (manque d'eau, fuites ou perturbations dans l'alimentation) :
Tél. : 04/259.97.11 – Secteur de Villers le Bouillet, rue le Marais, 11 à 4530 Villers
- pour tout problème relatif à la facturation des consommations d'eau :

- Tél. : 087/878.787 – Service facturation
- en dehors de ces heures, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés :
Tél. : 078/152.233 : Call Center – Service de garde

21.3.2. Electricité - éclairage public – Gaz - Télédistribution

ORES

Avenue Albert 1^{er}, 19
5000 NAMUR
Tél. : 081/244.211

ELIA

Rue Phocas Lejeune, 23
5032 GEMBLOUX
Tél. : 081/237.011

VOO (Télédistribution)

Rue de Lambusart, 56
6240 FARCIENNES
Tél. : 071/967.156

FLUXYS

Avenue des Arts, 31
1040 BRUXELLES
Tél. : 02/282.72.11

21.3.3. Analyse d'eau

Institut Provincial de Biologie et d'Hygiène Publique
Rue Château des Balances, 3B
5000 NAMUR
Tél. : 081/220.057

21.3.4. Téléphone

PROXIMUS

Boulevard du Roi Albert II, 27B
1030 BRUXELLES
Tél. : 0800/33.800.

ORANGE Belgium SA

Avenue du Bourget, 3
1140 EVERE
Tél.: 02/745.71.11

BASE

Rue Neerveld, 105
1200 BRUXELLES
Tél. : 02/702.42.00

21.4. Infrastructures publiques

F.O.R.E.M.

Avenue du Prince de Liège, 137
5100 JAMBES
Tél. : 081/486.811

O.N.E.M.

Chaussée de Liège, 219
5100 JAMBES
Tél. : 081/235.080 ou 02/515.44.44
Fax : 081/221.309

C.A.P.A.C.

Caisse Auxiliaire de paiement des Allocations de Chômage
Rue Marie-Henriette, 53
5000 NAMUR
Tél. : 081/227.373

CONTRIBUTIONS

Contrôle de Namur 4 C.A.E.
Rue des Bourgeois, 7 (bloc C)
5000 NAMUR
Tél. : 081/247.515
Direction régionale C.A.E.
Rue des Bourgeois, 7 (bloc C)
5000 NAMUR
Tél. : 081/247.691

Inspection Namur 4 C.A.E.
Rue des Bourgeois, 7 (bloc C)
5000 NAMUR
Tél. : 081/247.607

ENREGISTREMENT ET DOMAINES

Bureau Namur II
C.A.E. Rue des Bourgeois, 7 (bloc A)
5000 NAMUR
Tél. : 081/247.382

T.V.A.

Contrôle Namur II C.A.E.
Rue des Bourgeois, 7 (bloc B)
5000 NAMUR
Tél. : 081/247.230

REGISTRE DE COMMERCE.

Rue du Collège, 37
5000 NAMUR
Tél. : 081/227.568

CADASTRE

Contrôle Namur III C.A.E.
Rue des Bourgeois, 7 (bloc A)
5000 NAMUR
Tél. : 081/247.403

Direction

Rue Pépin, 5
5000 NAMUR
Tél. : 081/221.152

URBANISME

Ministère de la Région Wallonne
Division de l'Aménagement et de l'urbanisme
Centre de Namur

Place Léopold, 3
5000 NAMUR
Tél. : 081/246.111

Direction du développement rural
Avenue Prince de Liège 7
5100 NAMUR (JAMBES)
Tél. : 081/336.489

PENSION

Administration des Pensions
Tour des Finances Bte 31
Boulevard du Jardin Botanique, 50 Bte 31
1010 BRUXELLES
Tél : 02/2106.819

Office National des Pensions
Rue Godefroid, 33
5000 NAMUR
Tél. : 081/234.610
Inspecteur : M. DOUMONT

Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
Rue Godefroid, 35
5000 NAMUR
Tél. : 081/222.755

PROXIMUS

Direction et Services Généraux
Rue Marie-Henriette, 60
5000 NAMUR
Tél. : 081/722.111
Fax. : 081/722.499
Bureau des Recettes et Abonnements - Nouveaux raccordements
Rue Marie-Henriette, 60
5000 NAMUR
Tél. : 081/242.305
Fax : 081/242.310

21.5. Infrastructures électorales et judiciaires

Canton électoral	: Eghezée	
Justice de Paix	: Éghezée	Chaussée de Wavre, 46 5030 GEMBLOUX Tél. 081/620.470
Tribunal de Police	: Namur	Place Saint-Aubain, 5 5000 NAMUR Tél. 081/243.120
Arrondissement judiciaire	: Namur	Palais de Justice 5000 NAMUR Tél. 081/222.020

21.6. Infrastructures communales mises à la disposition du public

SALLE	Responsable – Réservations	Nombre de personnes
CENTRE CULTUREL Rue de la Gare, 5 5310 EGHEZEE	ASBL « COGES » Ecrin Tél : 081/510.636 (bureau)	Grande salle : 700 Petite salle : 190
SALLE « LES CALBASSIS » Place d'Aische, 3 5310 AISCHE-EN-REFAIL	ASBL « Animations Aischoises » Mr Daniel ROUSSELLE Tél : 0497/41.02.77	160
SALLE DES FÊTES DE BONEFFE Rue du Presbytère, 22 5310 BONEFFE	ASBL « Les Amis de Boneffe » Mr Jean-Pol BRUYERE Tél : 0476/96.35.90	250
SALLE « L'ESDEREL » Rue des Keutures, 12 5310 LEUZE	ASBL « L'Esderel » Mr Jean-Claude PIRARD Tél : 081/51.16.37 Ou 0496/60.91.93	Grande salle : 160 Petite salle : 80
SALLE DES FÊTES DE SAINT-GERMAIN Route de Perwez, 41 5310 SAINT-GERMAIN	ASBL « Comite des fêtes de Saint-Germain » Mr André Hock Tél : 081/51.22.53 Ou 0473/53.06.85	300
SALLE « LES BOUYARDS » Place de Warêt-la-Chaussée 5310 WARET-LA-CHAUSSEE	ASBL « Les Bouyards » Mr Alfred BAURAIN Tél : 081/51.20.87 Ou 0474/37.20.68	140
SALLE « LA MAGNE » Place de Mehaigne, 4 5310 EGHEZEE	ASBL « les gens de Mehaigne » Mr Gwennaël ROSSI Tel. 0472 84 63 01	Salle 98 3 salles de réunion : 14 10 10

21.7. Infrastructures en matière de logement

Société coopérative d'habitations sociales

La joie du Foyer
Chaussée de Perwez, 156
5002 SAINT-SERVAIS
Tél. : 081/732.718

La Terrienne du Crédit Social
Rue du Capitaine Jomouton, 44
5100 NAMUR (JAMBES)
Tél. : 081/300.206
Fax : 081/310.819

(Permanence de 9h à 12h et de 13h à 16h excepté le vendredi uniquement sur rendez-vous)

ProxiPrêt
Rue Grande, 1
5100 WIERDE
Tél. : 081/733.766

Agence Immobilière Sociale

Rue Bertrand, 97
5300 ANDENNE
Tél. : 085/842.509
Fax : 085/846.730
Mail : glac@skynet.be

21.8. Infrastructures et services en matière de bien-être

21.8.1. Maison de repos pour personnes âgées et résidences - services

Les Jours Heureux (privé)
Rue Marcel Hubert, 2
5310 LONGCHAMPS
Tél. : 081/512.301

Clos du Rivage (privé)
Route de la Bruyère, 11
5310 LONGCHAMPS
Tél. : 081/512.301

Le Ry du Chevreuil (privé)
Rue de Rhion, 4
5310 LEUZE
Tél. : 081/512.656

Un temps pour vivre (privé)
SA Democonstruct
Route de Ramillies, 8
5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/714.350

Les Sorbiers (privé)
Rue Joseph Bouché, 66
5310 BOLINNE
Tél. : 081/812.623

21.8.2. Crèches

Crèche communale de Saint-Germain « Les Petits Copains »
Route de Perwez, 12
5310 ST-GERMAIN
Tél. : 081/513.748

Crèche communale de Leuze « Les Pitchounets »
Rue de la Poste, 31
5310 LEUZE
Tél. : 081/513.943

Crèche communale « Les Capucines »
Rue Joseph Boucher, 23
5310 BOLINNE-HARLUE
Tél. : 081/582.147

Crèche de Mehaigne
Place de Mehaigne, 4
5310 MEHAIGNE
Tél. : 081/568.706

L'Ecole Buissonnière A.S.B.L. (crèche privée)
Route de Gembloux, 10
5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/812.773

Les Cro'mignons A.S.B.L. (crèche privée)
Chaussée de Namur, 147
5310 LEUZE
Tél. : 081/580.455
Madame Carine PIRARD : 0478/563.925

Madame Sylvie JACQUES : 0494/593.291

21.8.3. Services de la petite enfance

ASBL ECRIN :
Marmothèque (bibliothèque enfantine)
Adothèque et Ludothèque (jeux)
Rue des Keutures
5310 LEUZE
Tél. : 081/510.636

Dates et Heures d'ouverture : Les 2^{ème} mercredis du mois de 16h00 à 18h00
Les 4^{èmes} dimanches du mois de 10h00 à 12h00

O.N.E. (Office national de l'enfance)
Antenne locale
Route de Namêche, 10
5310 LEUZE
Tél. : Madame Sophie DUBOIS : 0499/998.014 ou Madame Valérie DRICOT : 0476/321.609

Tournée du car sanitaire O.N.E. :

3^{ème} mercredi du mois

10h00	Eghezée (Arsenal des Pompiers)
11h15	Noville (Rue du Village)
13h00	Dhuy (Angle de la rue Thirion et de la route des Six Frères)
14h00	Longchamps (Place)
15h00	Warêt-la-Chaussée (Place)

4^{ème} mardi du mois

10h00	Aische-en-Refail (Place)
11h00	Liernu (Gros Chêne)
13h00	Hanret (Route de Champion)
14h15	Bolinne (Place)
15h00	Branchon (Bâty)

21.8.4. Maison Croix-Rouge de la Mehaigne

Maison Croix-Rouge de la Mehaigne
Route de la Bruyère, 2
5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/811.096 ou 0493/404.016

Croix-Rouge Provinciale
Rue de l'Industrie, 124
5002 SAINT-SERVAIS
Tél. : 081/302.010
Site internet : www.croixrouge.be

21.9. Infrastructures et services en matière de protection de l'environnement

21.9.1. Collecte des immondices : une fois par semaine, le mercredi

Système d'enlèvement : sacs payants enlevés par le BEP environnement.
Le ramassage se fait à partir de 06h00 dans les anciennes communes de Leuze, Longchamps Bolinne, Upigny, Hanret, Aische-en-Refail, St Germain, Tavier, Eghezée, Liernu, Boneffe, Branchon, Mehaigne, Noville-sur-Mehaigne, Dhuy, Warêt-la-Chaussée.
En cas de jours fériés, les collectes ne sont pas effectuées.

21.9.2. Collecte des déchets organiques : une fois par semaine, le mercredi

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la collecte des déchets organiques est organisée sur le territoire de la commune d'Eghezée.

Système d'enlèvement : sacs payants enlevés par le BEP environnement.

Le ramassage se fait à partir de 06h00, en même temps que les déchets ménagers, dans un camion bi compartimenté.

21.9.3. Collectes spécifiques en porte-à-porte

⇒ des objets encombrants : Depuis août 2017, la collecte des encombrants est assurée par le BEP via la Ressourcerie Namuroise.

Système d'enlèvement : sur rendez-vous, par appel téléphonique au 081/26.04.00

⇒ des PMC : tous les 15 jours suivant le calendrier établi par l'Intercommunale

Le contenu du sac PMC a été élargi à partir du 1^{er} octobre 2019.

⇒ des papiers-cartons : 1 fois par mois suivant le calendrier établi par l'Intercommunale.

⇒ des vêtements et textiles : via les bornes installées dans la commune par les asbl OXFAM, TERRE, CURITAS.

N.B. Dépôt de plastiques agricoles non-dangereux : 1 fois par an, pendant 1 semaine, au BEP environnement à Floreffe.

21.9.4. Collecte du verre.

Les conteneurs à verre sont répartis sur le territoire de l'entité d'Eghezée.

Liste des emplacements des conteneurs à verre.

Eghezée	Route de Gembloux (entrée parc à conteneurs)
Aische-en-Refail	Rue du Château (derrière la salle communale)
Bolinne	Rue Dujardin (derrière la cabine téléphonique)
Boneffe	Rue du Parc (près de la ferme - sur la pelouse communale)
Branchon	Route de la Hesbaye (parking de l'église)
Dhuy	Rue des Infirmeries
Hanret	Route d'Andenne (avant le carrefour, route de Champion)
Leuze	Rue des Keutures (près du terrain de football)
Liernu	Angle des rues Haute Baive et Basse Baive
Longchamps	Angle de la rue des Oiseaux et de la rue Sanson
Les Boscailles	Rue Florimond Baugniel (derrière le bâtiment de l'union ballante)
Mehaigne	A proximité du cimetière
Noville-sur-Mehaigne	A proximité du cimetière
St Germain	A proximité du cimetière
Taviers	Rue du Warichet (près de la Route de la Hesbaye)
Upigny	Place d'Upigny (derrière l'église)
Warêt-la-Chaussée	Rue Grande Ruelle (à proximité de la salle des Bouyards)

21.9.5. Parc à conteneurs (situé sur le site de l'Administration communale)

Route de Gembloux, 43

5310 EGHEZÉE

Tél. : 081/81.35.01

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 9h00 à 17h00 durant toute l'année
Fermé le Dimanche, Lundi et Jours Fériés.

21.10. Infrastructures de Loisirs

Bibliobus :

Dates de passage en 2020 :

Les mardis 28/01, 25/02, 24/03, 28/04, 26/05, 23/06, 25/08, 22/09, 27/10, 26/11 à:

- Tavier : Ecole - de 9h15 à 10h15.
- Aishe-en-Refail : Ecole - de 10h30 à 11h10.
- Mehaigne : Ecole - de 11h20 à 12h00.
- Dhuy : Ecole - de 13h30 à 14h30.
- Liernu : Ecole, rue de la Blanchisserie - de 14h40 à 15h10.
- Liernu : Ecole, rue du Gros Chêne - de 15h15 à 15h45.

Les jeudis 09/01, 06/02, 05/03, 02/04, 07/05, 04/06, 02/07, 03/09, 01/10, 12/11 et 03/12 à:

- Warêt-la-Chaussée, devant l'école, de 11h00 à 11h50.

Tennis de Table d'Harlue

Rue Joseph Bouché, 23 à HARLUE

Stade René Bertrand (Terrain de football d'Aishe-en-Refail)

Route de Gembloux, 318
5310 AISCHE-EN-REFAIL

Stade Bernard Rubay (Terrain de football d'Eghezée)

Rue de l'Angle, 10
5310 EGHEZÉE

Stade des Keutures (Terrain de football de Leuze)

Rue des Keutures, 12
5310 LEUZE

Complexe de football de Semrée

Rue de la Terre Franche, 111
5310 LEUZE

Centre sportif d'Eghezée

Rue de la Gare, 5
5310 EGHEZEE

Terrain de football de Tavier

Rue du Warichet, 4
5310 TAVIERS

Espace Street Work out et fitness

Centre sportif d'Eghezée
Rue de la Gare, 5
5310 EGHEZEE

Aires de Jeux

- Place d'Aishe-en-Refail à Aishe
- Grande Ruelle à Warêt-la-Chaussée
- Rue du Bocage à Eghezée
- Rue de la Poste à Leuze
- Route des Six Frères à Dhuy
- Place de Longchamps à Longchamps

21.11. Autres infrastructures utiles

Transport en commun (T.E.C.)

Avenue de Stassart, 12
5000 NAMUR
Tél. : 081/720.811

Service Technique Provincial (S.T.P.)

Chaussée de Charleroi, 85
5000 NAMUR

Tél. : 081/776.706

Service Public de Wallonie (S.P.W.)
Avenue Gouverneur Bovesse, 37
5100 JAMBES
Tél. : 081/320.911

- Régie de Bouge (réseau routier)
Rue Hébart, 51
Tél. : 081/207.380

- Régie de Spy (réseau routier)
route de Saussin, 37
5190 SPY
Tél. : 071/750.181

Union des Villes et des Communes de Wallonie
Rue de l'Etoile, 14
5000 NAMUR
Tél. : 081/240.611
Fax : 081/240.610

22. Social

22.1. Agence locale de l'emploi

Route de Ramillies, 12
5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/470.657
Mail : aleeghezee@gmail.com
Site internet : www.ale-ts-eghezee.be

Permanences : le mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Centrale de repassage et atelier de couture

Tél. : 0473/580.512

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 18h30.

Titres Services – Aide-ménagère

Tél. : 081/410.658
Fax : 081/813.321
GSM: 0473/580.512
Mail : info@ale-ts-eghezee.be

Heures d'ouverture : tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

22.2. La Joie du Foyer

Chaussée de Perwez, 156
5002 SAINT-SERVAIS
Tél. : 081/732.718
Fax. : 081/743.668

Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30
Permanences : le mardi et le vendredi de 08h30 à 11h30

22.3. Agence immobilière sociale – AIS

Rue Bertrand, 97
5300 ANDENNE
Tél : 085/842.509
Fax. : 085/846.730

Permanences téléphoniques: le mardi et le vendredi de 08h30 à 12h00
Inscriptions : le mardi et vendredi 8h30 à 12h et de 13h à 15h

22.4. Handicontact

Route de Gembloux, 43 – 5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/810.139

Permanences : à la maison communale sur rendez-vous

22.5. Centre public d'action sociale

Adresse : Rue de la Poste, 33-35 - 5310 LEUZE
Tél. : 081/510.440 ou 081/512.474
Fax : 081/513.159
Mail : info@cpaseghezee.be

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h00

Permanences :

- Service social général :
Aishe-en-Refail : les lundi et vendredi de 8h30 à 10h00 et le mercredi de 13h00 à 14h00
Tous les autres villages : du lundi au vendredi de 8h30 à 10h00 et de 13h00 à 14h00
081/510.440 option 1 puis 2
servicesocialgeneral@cpaseghezee.be
- Service maintien à domicile :
du lundi au vendredi de 8h30 à 10h00 et de 13h00 à 14h00
081/510.440 option 1 puis 1
maintienadomicile@cpaseghezee.be
- Service de médiation de dettes :
les mardi et les jeudi de 13h00 à 14h00 – rencontre possible sur rendez-vous
permanence téléphonique du lundi au vendredi de 08h30 à 10h00 et de 13h00 à 14h00
081/510.440 option 1 puis 4
mediationdedettes@cpaseghezee.be
- Service d'insertion socio-professionnelle :
les mardi et les jeudi de 8h30 à 10h00 et de 13h00 à 14h00
permanence téléphonique du lundi au vendredi de 08h30 à 10h00 et de 13h00 à 14h00.
081/510.440 option 1 puis 3
sisp@cpaseghezee.be
- Service administratif :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
081/510.440 option 2 puis 3
serviceadministratif@cpaseghezee.be
- Permanences psychologiques :
A dater du 1^{er} avril 2020, les permanents psychologiques qui étaient assurées au CPAS seront supprimées. Pour entrer en contact avec un psychologue, les citoyens peuvent s'adresser soit au Service de Santé mentale de Namur (rue Château des Balances 3B) par téléphone au 081/776.712 ou par mail au ssm.namur.balances@province.namur.be soit se renseigner auprès du service social général (081/510.440)
- Permanences juridiques :
sans rendez-vous le 1^{er} mardi et le 3^{ème} jeudi du mois à 11h30 au siège du CPAS
- Demande d'allocations chauffage :
prise de rendez-vous par téléphone les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 15h00
081/510.440 option 2 puis 2
allocationschauffage@cpaseghezee.be

22.5.1. Composition du Conseil de l'Action Sociale

Président : Monsieur DUBUISSON Michel

Conseillers du CPAS :

Madame Audrey LEQUEUX
Madame Béatrice ALDRIC
Monsieur Jérôme COOREMANS
Madame Nathalie BELLE-DUCHENE
Madame Kidist LEPOUTRE
Monsieur Paul GOFFIN
Madame Caroline BOUCHAT
Monsieur Olivier STREEL
Monsieur Robert DORMAL
Madame Carole CATINUS

23. Conseils consultatifs

23.1. Commission consultative de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM)

Route de Gembloux, 43 – 5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/859.284

Composition :

HERMAN Catherine, **Présidente**
GRANDJEAN Marie-Christine, **Vice-présidente**
Anne LAMBERT, **Secrétaire** (jusqu'au 30.09.20)

Effectifs	Suppléants 1	Suppléants 2
Marie-Christine GRANDJEAN	Fabian DE BEER DE LAER	Eric MARTEAU
Véronique VERCOUTERE	Béatrice ALDRIC	Florentin RADART
Adelin FRANCOIS	Anne HERREZEEL	Alain CATINUS
Joëlle MAHY	Marie-Françoise GODART	Marc VAN RYSSELBERGHE
Bernard DEMOULIN	Emmanuel VAN RAVERSTYN	Guillaume HERMAND
Stéphane JOURNEE	Marie-Jeanne MATAGNE	Michel MATHIEU
Jocelyne DUCOEUR	Denis NOLET	Didier HHENEBERT
Edouard RIGA	Fabrice FLAMEND	Bernard DEBOUCHE
Jehanne HAVET	Benjamin BAUMONT	Marc DAMANET
Alain JADOT	Arnaud BOUVIER	Marc KETERBUTERS
Jean-Marie BALTHAZAR	Antoine DELVAUX	Olivier COMANNE
Sabine LECLERCQ	Marc DELADRIERE	Wauthier COMTE DE LICHTERVELDE

23.2. Agenda 21 local

Route de Gembloux, 43 – 5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/81.01.44

Composition au 25.04.2019 :

Christelle WALRANT, **Présidente**
David DANTINNE, **Vice-Président**
Géraldine WILLEMS, **Secrétaire** au 27.06.18

<u>QUART COMMUNAL</u>	<u>PÔLE SOCIAL</u>	<u>PÔLE ECONOMIQUE</u>	<u>PÔLE ENVIRONNEMENT</u>
Véronique VERCOUTERE Marine MARTIN Véronique PETIT-LAMBIN (Membres effectifs) Thierry JACQUEMIN Vincent DEJARDIN Adelin FRANCOIS (Membres suppléants respectifs)	David DANTINNE Gwenolée DU PARC LOCMARIA Edouard DEBRUN	Denis NOLET Céline GERADON Julien PETIT	Jonathan DEVRIESE Quentin DERAEDT Jean-Claude LETERME

Composition au 22.10.20 :

Christelle WALRANT, **Présidente**

David DANTINNE, **Vice-Président**

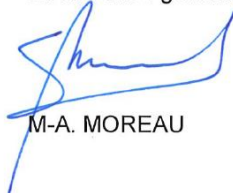
Géraldine WILLEMS, **Secrétaire** au 27.06.18

<u>QUART COMMUNAL</u>	<u>PÔLE SOCIAL</u>	<u>PÔLE ECONOMIQUE</u>	<u>PÔLE ENVIRONNEMENT</u>
Véronique VERCOUTERE Vincent DEJARDIN Véronique PETIT-LAMBIN (Membres effectifs) Thierry JACQUEMIN Joséphine GOFFIN Adelin FRANCOIS (Membres suppléants respectifs)	David DANTINNE Edouard DEBRUN	Denis NOLET Céline GERADON Julien PETIT	Quentin DERAEDT Jean-Claude LETERME Benoit PAULUS

Rapport établi par le collège communal le 7 décembre 2020

Par le collège communal,

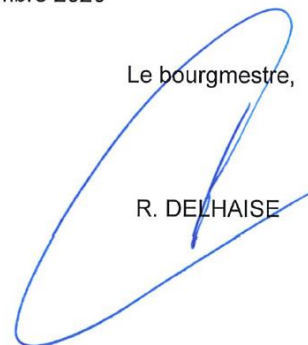
La directrice générale,



M-A. MOREAU



Le bourgmestre,

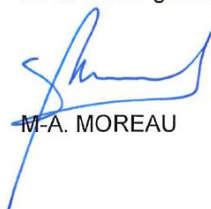


R. DELHAISE

Communiqué en séance publique du conseil communal d'Eghezée le 21 décembre 2020

Par le conseil communal,

La directrice générale,



M-A. MOREAU



Le bourgmestre,



R. DELHAISE